

RODRIGUEZ
GROUP

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU

30 SEPTEMBRE 2013

SOMMAIRE

I – ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 30 SEPTEMBRE 2013	3
II – RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2013	5
III – COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2013	35
A - Etat de la situation financière (Bilan)	36
B - Compte de résultat	37
C - Etat du résultat global	38
D - Etat de flux de trésorerie	39
E - Etat de variation des capitaux propres	41
F - Notes annexes aux comptes consolidés	42
IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2013	96
V – COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE-MERE AU 30 SEPTEMBRE 2013	100
A - Etat de la situation financière (Bilan)	101
B - Compte de résultat	102
C - Tableau de flux de trésorerie	103
D - Etat de variation des capitaux propres	103
E - Annexes aux comptes de la société-mère	104
F - Tableau des filiales et participations	118
VI – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2013	119

**I - ATTESTATION DES RESPONSABLES DU
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
AU 30 SEPTEMBRE 2013**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Cannes
Le 31 Janvier 2014

JEAN LECOMTE
Président du Conseil de Surveillance

ANNE-LISE COLONNA DE LECA
Président du Directoire

II - RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2013

SOMMAIRE

1. Référentiel	7
2. Organisation et développement de l'activité	7
2.1 Etat d'avancement du plan de sauvegarde	7
2.2 Gouvernement d'entreprise	8
2.3 Repositionnement du Groupe	9
2.4 Rationalisation des implantations internationales	10
2.5 Axes de développement commercial	11
2.6 Evénements postérieurs à la clôture	11
3. Activité et résultats de l'ensemble du Groupe	13
3.1 Résultats par secteur d'activité	13
3.2 Principaux niveaux de résultat	14
4. Activité et résultats de la société mère	18
5. Activité et résultats des filiales	19
6. Stratégie et perspectives	21
7. Autres informations	21
7.1 Frais de développement	21
7.2 Investissements matériels	21
7.3 Informations environnementales	21
7.4 Informations sociales	22
7.5 Gestion des risques	23
7.6 Informations relatives aux mandataires sociaux	26
8. Capital et Actionariat	28
8.1 Prise de participation	28
8.2 Détention du capital	28
8.3 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants	29
8.4 Rachat par la société de ses propres actions	30
8.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	30
9 Informations légales	32
9.1 Assemblée générale	32
9.2 Charges non fiscalement déductibles	32
9.3 Proposition d'affectation des résultats	32
9.4 Conventions réglementées	33
10 Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	34

1. Référentiel

Arrêté des comptes individuels et consolidés

Les comptes individuels et consolidés de Rodriguez Group ont été arrêtés par le Directoire le 13 décembre 2013.

Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS. Les comptes individuels sont établis conformément au Plan comptable général. L'ensemble des éléments concernant les comptes consolidés est joint au présent rapport.

2. Organisation et développement de l'activité

2.1 Etat d'avancement du plan de sauvegarde

Remboursement du passif gelé de SNP Boat Service (2^{ème} échéance)

Conformément au jugement modifiant le plan de sauvegarde, SNP Boat Service a procédé au cours du mois d'octobre 2012 au règlement du deuxième dividende de son plan de sauvegarde (banques, fournisseurs et passif fiscal et social).

Le montant total du règlement de la deuxième échéance, s'est élevé à 8,2 M€.

Exécution du plan de sauvegarde (3^{ème} échéance)

Les entités Le Yacht et SAS G. Rodriguez ont procédé, au cours des mois d'avril et mai 2013, au règlement de la troisième échéance de leurs plans d'apurement du passif respectifs.

La SAS G. Rodriguez, bénéficiant d'un plan de sauvegarde court (d'une durée de 3 ans) conformément aux modalités prévues, le Tribunal de Commerce de Cannes a prononcé la clôture de la procédure de sauvegarde de la société pour extinction du passif en date du 18 Juin 2013.

En ce qui concerne la société Rodriguez Group, la 3^{ème} échéance du mois d'Avril 2013, n'a pas été remboursée au 30 septembre 2013, et fera l'objet d'un traitement dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire actuellement pendante.

Accord transactionnel avec le Groupe ARNO

Un accord transactionnel a été conclu en octobre 2012 avec le Groupe ARNO, ancien partenaire du Groupe pour la commercialisation des bateaux de la gamme LEOPARD. En raison d'importantes difficultés financières et commerciales, le Groupe ARNO n'avait pas été en mesure d'honorer les dernières livraisons de bateaux commandés et payés par Rodriguez Group au cours de la période d'observation.

L'accord signé sous l'égide des organes de la procédure a permis à Rodriguez Group de reprendre possession de ces trois dernières unités (deux 31 mètres et un 34 mètres), dont la construction avait à peine été entamée par ARNO. La fabrication et la finalisation de ces unités ont ainsi été confiées au chantier ITALYACHTS, ancien sous-traitant d'ARNO. Deux unités ont depuis été vendues, dont le 34 mètres « PHOENICIAN », livré à son propriétaire en janvier 2013, et le 31 mètres « SPECIAL K » livré en juillet 2013.

Fixation du passif définitivement admis

Les audiences de contestations de créances se sont poursuivies sur l'exercice 2012/2013, un sursis à statuer ayant été requis pour toutes les affaires concernant des créances devant être validées par le juge du fond (principe et montant) avant examen par le juge commissaire.

Il est ici précisé que par prudence, et sur la base d'une évaluation conjointe des risques par les conseils du groupe et la Direction, l'intégralité du passif éventuel relatif à ces créances contestées avait été provisionnée au 30 septembre 2010 et a été réactualisée sur l'exercice 2012/2013.

Les provisions sont reprises au fur et à mesure des ordonnances rendues par le juge commissaire, aboutissant soit à une admission définitive (total ou partielle) de la créance, soit à un rejet.

2.2 Gouvernement d'entreprise

Après deux ans et demi de mandat, Eric de SAINTDO, Président du Directoire de Rodriguez Group et Président Directeur Général des différentes filiales, a démissionné de ses fonctions de président.

Le 22 Mars 2013, le Conseil de Surveillance a nommé Anne-Lise COLONNA DE LECA Président du Directoire de Rodriguez Group et Président Directeur Général de l'ensemble des sociétés affiliées.

Anne-Lise COLONNA DE LECA assure désormais la représentation de Rodriguez Group désignée aux fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société Camper & Nicholson International Ltd.

Une partie des membres du Conseil de Surveillance a été renouvelée en parallèle de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'approbation des comptes 2011/2012. Liliane DELPECH, Directrice des Bureaux et collaboratrice du Groupe depuis près de 35 ans, a succédé à Laurence RODRIGUEZ comme membre du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group.

Jean LECOMTE, membre du Conseil de Surveillance, a succédé à Alexandre RODRIGUEZ, démissionnaire, à la Présidence du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group.

Michael PAYNE a été nommé en qualité de *Chief Executive Officer* de Camper & Nicholson International. En rejoignant Camper & Nicholson il y a dix-huit ans, Michael PAYNE a consacré sa carrière au développement du Groupe, d'abord comme professionnel du Brokerage puis comme Directeur Commercial, fonction qu'il exerce depuis 2011. Ses compétences unanimement reconnues et respectées dans le milieu de la Grande Plaisance et sa passionnante vision de l'entreprise ont convaincu Anne-Lise COLONNA DE LECA, Directeur Général de Rodriguez Group, de lui confier la Direction Générale de Camper & Nicholson.

2.3 Repositionnement du Groupe

Evolution de la gamme vers les unités de grandes tailles

Face à l'évolution du marché de la Grande Plaisance, dont le Groupe suit et connaît parfaitement les tendances, Rodriguez Group a entamé en 2010 une démarche de repositionnement de sa gamme sur les unités de grandes tailles (supérieures à 31mètres).

Désormais, la diversification de son offre passe davantage par la diversité du type de bateaux offert à la vente (semi déplacement ou déplacement, open ou non, en fibre, en acier ou en aluminium) davantage que sur l'extension des gammes de tailles.

Sur l'exercice 2012/2013, il s'est poursuivi la construction du premier Méga Yacht, le 165 AZUL ITALYACHTS, un yacht de 50mètres aux performances techniques exceptionnelles, véritable parangon du savoir-faire Rodriguez Group.

Pour parachever la saison 2013 et préparer les programmes de production 2014 et 2015, RODRIGUEZ GROUP a présenté au cours du mois de septembre, lors du Festival de la Plaisance de Cannes, les projets phares imaginés et conçus par ses équipes dont le tout nouveau 150 AZUL. Celui-ci a été mis en production à la suite de ce salon pour une livraison en juin 2015 pour le modèle de base.

2.4 Rationalisation des implantations internationales

Rodriguez Group a poursuivi au cours de l'exercice l'analyse de la rentabilité de ses bureaux à l'étranger. Priorité a été donnée aux implantations proches des lieux d'établissement de sa clientèle : Côte d'Azur (Antibes, Golfe-Juan, Cannes et Saint-Tropez), Monaco, Londres, et la Côte Est des Etats-Unis (Palm Beach, Miami, Fort Lauderdale, Newport).

Mise en sommeil de SNP Boat Inc.

Afin d'accroître les synergies avec la filiale Camper & Nicholson International, qui possède déjà une très forte représentation sur la côte est des États-Unis, il a été décidé de mettre en sommeil la société SNP Boat Inc à la date du 31 Mars 2013.

Mise en place de la fermeture de SNP Boat Service Italia

Il a été décidé de procéder sur l'exercice 2013/2014, à la liquidation et la fermeture définitive de la filiale SNP Boat Service Italia. Cette société n'avait plus sur l'exercice en cours aucune activité, ni salariés. Une partie des actifs de la société ont été vendus sur l'exercice afin de préparer les opérations liées à la fermeture de cette société.

Projet de création d'une nouvelle entité monégasque

Afin d'exercer au mieux les opportunités offertes par les contrats de distribution exclusive (qui inclut une exclusivité de distribution sur le territoire monégasque), SNP BOAT a sollicité des autorités locales l'autorisation d'implanter une structure sur le territoire monégasque.

Il a donc été proposé de créer une société à responsabilité limitée de droit monégasque dont le capital social serait de 15 000 €.

Le Conseil d'Administration de SNP Boat Service a autorisé, le 24 octobre 2011, la souscription, à hauteur de 99% dans le capital de cette société.

La Direction de l'Expansion Economique ayant formulé un avis favorable à ce projet, les formalités pratiques d'ouverture du bureau (domicilié au sein des locaux de Camper & Nicholson Monaco) se poursuivront sur l'exercice.

2.5 Axes de développement commercial

Présence du Groupe au salon de Hainan en Chine

Comme chaque année, Rodriguez Group a participé au Hainan Rendez-Vous, dans la ville de Sanya, au sud de la Chine. Ce salon, qui regroupe tous les secteurs du luxe, constitue une occasion privilégiée d'aller à la rencontre de la clientèle asiatique, nouvelle venue sur le marché de la Grande Plaisance. En novembre 2012, Rodriguez Group a également présenté ses produits lors du Xiamen Boat Show.

Rodriguez Group étudie la possibilité de renforcer sa présence lors de ces événements, en s'alliant à d'autres marques de luxe.

Elargissement de la force de vente

Rodriguez Group, entend également aujourd'hui redéfinir sa stratégie autour de sa société de Brokerage connu mondialement qu'est Camper & Nicholsons. En effet, la force de vente de Camper & Nicholsons est aujourd'hui un élément essentiel grâce à sa parfaite connaissance du marché mondiale et son réseau international.

2.6 Evénements postérieurs à la clôture

Projet de modification du plan de sauvegarde

Le 21 octobre 2013, Rodriguez Group a réuni son Conseil de Surveillance, ainsi que le Conseil d'Administration de sa filiale SNP BOAT SERVICE, aux fins de recueillir les observations de la Direction du Groupe sur, d'une part, le premier bilan de la saison 2012/2013 et, d'autre part, l'exécution des obligations mises à sa charge par le plan de sauvegarde.

A cette occasion, la Direction du Groupe RODRIGUEZ, par la voix de son Président Directeur Général Anne-Lise COLONNA DE LECA, a confirmé s'être engagée dans un processus de discussion de la dette bancaire moratorisée avec les créanciers du pool.

C'est dans ces conditions, et avec l'aval du Conseil de Surveillance, que la Direction du Groupe RODRIGUEZ a déposé jeudi 31 octobre 2013 un projet de modification de son plan de sauvegarde devant le Tribunal de Commerce de Cannes.

Mise en Redressement judiciaire du Groupe Rodriguez

Par jugement en date du 7 janvier 2014, notifié le 9 janvier, le Tribunal de Commerce de Cannes a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard des sociétés SNP BOAT SERVICE et RODRIGUEZ GROUP.

Cette mesure est la conséquence automatique du non règlement de l'échéance 2013 du plan de sauvegarde de SNP BOAT SERVICE, la société ayant entamé au cours de l'été des discussions avec ses principaux créanciers pour revoir ce plan et alléger la charge de la dette, qui s'élève à 116 M€ (dont 65 M€ de dette obligataire).

Elle ouvre au bénéfice des sociétés SNP BOAT SERVICE et RODRIGUEZ GROUP une période d'observation de six mois renouvelables, dont le Groupe entend se servir pour signer un nouvel accord avec ses créanciers bancaires.

L'exploitation sera poursuivie dans les conditions habituelles, le Groupe ayant pris toutes les dispositions pour organiser le bon déroulement des commandes et livraisons en cours.

Fin de Partenariat avec le Groupe San Lorenzo

Au 31 Décembre 2013, le partenariat avec le Groupe San Lorenzo, signé en Janvier 2011, a pris fin. Après un peu moins de 3 ans de collaboration, les deux sociétés ont décidé d'un commun accord de faire route séparée.

Le contrat de sous-location conclu par la société SNP Boat Service, afférent aux locaux du bureau de vente du groupe Sanlorenzo à Antibes, a également expiré le 30 juin 2013.

3. Activité et résultats de l'ensemble du Groupe

3.1 Résultats par secteur d'activité

Ventes de bateaux

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
Chiffre d'affaires	28 062	49 605
Résultat opérationnel	(11 687)	(20 669)
Effectif moyen	44	65

Sur l'exercice 2012/2013, l'activité Vente de Bateaux enregistre un Chiffre d'Affaires total de près de 28,1 M€, contre 49,6 M€ sur l'exercice précédent, en raison d'une baisse mécanique du Chiffre d'Affaires lié à la Vente de Bateaux d'Occasion, passant de 8,4 M€ sur l'exercice 2011/2012 à 3,6 M€ sur l'exercice écoulé et d'une réalisation imparfaite du plan de vente des bateaux neufs, deux unités n'ayant pas trouvé acquéreur avant la fin de l'exercice.

Rodriguez Group a achevé le déstockage des anciennes unités, majoritairement cédées en avant-saison. Le stock de bateaux d'occasion est désormais très limité (2,5 M€).

Services et Produits Associés

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
Chiffre d'affaires	28 684	28 266
Résultat opérationnel	846	519
Effectif moyen	105	112

Les services associés (Brokerage, Charter, Management de bateaux, Recrutement d'équipages, Chantiers d'entretien, Shipchandlers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle. L'activité Services confirme donc ses belles performances des années précédentes, en générant un Chiffre d'Affaires de 28,7 M€ sur l'exercice 2012/2013, en hausse de 1% avec les 28,3 M€ enregistrés sur l'exercice 2011/2012. Camper & Nicholson Intl a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 20,3 M€, en hausse de plus de 11% avec les 18,2 M€ de l'exercice précédent, et est en ligne avec les prévisionnels réalisés par le Groupe.

3.2 Principaux niveaux de résultat

3.2.1. Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
Chiffre d'affaires	56 746	77 871

Le chiffre d'affaires consolidé global du Groupe enregistre une baisse de 27 % sur l'exercice, passant de 77,9 M€ en 2011/2012 à 56,7 M€ en 2012/2013.

Sur l'exercice 2012/2013, l'activité Vente de Bateaux enregistre un Chiffre d'Affaires total de près de 28,1 M€, contre 49,6 M€ sur l'exercice précédent. Cette diminution du chiffre d'affaires appelle deux remarques :

- Celle-ci est en partie due à une réalisation imparfaite du plan de vente, deux unités neuves n'ayant pas trouvé acquéreur avant la fin de l'exercice.
- Rodriguez Group privilégie désormais la génération d'un chiffre d'affaires générateur de marge, en misant sur la conception et la vente de grandes unités neuves aux temps de production plus longs (le premier 165' Azul sera livré en 2014) plutôt que sur les volumes.

Aujourd'hui, les ventes de Bateaux Neufs représentent 87% de l'activité Vente de Bateaux, contre 83% sur l'exercice 2011/2012.

L'amélioration de cette proportion constitue pour la Direction de Rodriguez Group la matérialisation concrète des orientations stratégiques prises par le Groupe depuis deux ans, articulées autour de deux grands piliers :

- évolution de la gamme vers le très grand bateau, tout en conservant les caractéristiques techniques et esthétiques des modèles historiques RODRIGUEZ GROUP ;
- mise en valeur des facteurs clés de succès du Groupe, déclinés à travers les nombreux services offerts à ses clients et potentiels clients.

L'activité Services confirme ses belles performances des années précédentes, en générant un Chiffre d'Affaires de 28,7 M€ sur l'exercice 2012/2013, en ligne avec les 28,2 M€ enregistrés sur l'exercice 2011/2012.

Plus que jamais, la bonne santé de l'activité Services, laquelle inclut les transactions en *brokerage* réalisées par le Groupe Camper & Nicholson (+11%), affirme Rodriguez Group comme un acteur incontournable sur l'ensemble des métiers du yachting.

3.2.2. Rentabilité

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012 C.	2011/2012 P.
Vente de bateaux	(11 687)	(20 669)	(20 669)
Services	846	(3 081)	519
Autres	(1 532)	(2 438)	(2 438)
Résultat opérationnel	(12 372)	(26 187)	(22 587)

L'amélioration du résultat opérationnel s'inscrit à -12,4 M€ contre -26,2 M€ l'année dernière. L'explication entre le 2011/2012 publié et le 2011/2012 corrigé, est faite dans le paragraphe 3.2.4.

Cette hausse s'explique principalement du fait d'une rationalisation très forte des charges externes sur l'exercice (1,3 M€), des charges de personnel (2,3 M€), ainsi que du fait d'une marge réalisée plus importante sur la vente des bateaux neufs, ainsi que sur les services (6,7 M€).

En effet, si l'on ajoute à la marge brute, les reprises de provisions sur bateaux d'occasions qui sont très conséquentes, on s'aperçoit alors que la marge est en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

La marge brute retraitée des reprises de provisions sur stocks de bateaux d'occasion est la suivante :

Marge réalisée	2012/2013	2011/2012	% Variation
Marge brute	3 335	10 791	-69%
Marge brute (- reprises de provisions / stocks BO)	27 713	20 961	32%

Ces résultats doivent être vus comme la conséquence d'un assainissement de l'exploitation, allégée du poids du stock ancien et concentrée sur la vente d'unités neuves, adaptées aux attentes de son cœur de clientèle.

3.2.3. Résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012 C.	2011/2012 P.
Résultat opérationnel courant	(10 596)	(19 049)	(21 000)

Au 30 septembre 2013, le résultat opérationnel courant s'établit à -10,6 M€, contre - 19 M€ sur l'exercice précédent.

Le Résultat opérationnel courant a été corrigé par rapport à la publication faite au 30 septembre 2012. La correction porte sur une provision pour contrôle fiscal qui avait été comptabilisée en « dotations/Reprises de provisions pour risques et charges » et qui a été réaffectée en autres charges et produits opérationnels, et cela pour un montant de 2 M€.

3.2.4. Résultat opérationnel

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012 C.	2011/2012 P.
Résultat opérationnel	(12 373)	(26 187)	(22 587)

Au 30 septembre 2013, le résultat opérationnel consolidé s'établit à -12,4 M€, contre - 26,2 M€ sur l'exercice précédent.

Le Résultat opérationnel a été corrigé par rapport à la publication faite au 30 septembre 2012.

Cette correction concerne l'évaluation du Goodwill de l'UGT Camper & Nicholsons qui avait été fixé à 24,7 M€, et qui suite à un examen concerté de sa méthode d'évaluation, a abouti à la mise en place d'une méthodologie différente pour l'exécution du test de dépréciation. Au final, Les comptes publiés du 30 septembre 2012 ont donc été corrigés d'une provision de 3,6 M€ déterminée après mise à jour de la méthode d'évaluation, venant en déduction de la valeur du Goodwill.

La nouvelle méthodologie est la suivante :

- l'actif testé inclut désormais le besoin en fond de roulement hors exploitation et limite la prise en compte des avances et acomptes aux sommes déjà acquises à Camper & Nicholsons (les sommes détenues pour compte de tiers sont exclues de l'actif testé) ;
- les flux prévisionnels de trésorerie pris en compte dans le test sont grevés des investissements futurs, améliorés des déficits reportables, et appréciés de manière différente s'agissant des flux finaux (à horizon 5 ans).

3.2.5. Situation financière

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012 C.
Résultat financier net	(6 079)	(5 864)

Le résultat financier de l'exercice 2009/2010 comprenait un produit d'actualisation de la dette remboursable dans le cadre du plan de sauvegarde à hauteur de 22,6 M€, représentatif de l'avantage obtenu dans le cadre de ce plan.

Cet impact se reverse progressivement sous la forme d'une charge d'actualisation dégressive, qui s'élève à 6,4 M€ sur l'exercice 2012/2013 (dont 3,1 M€ de charges d'intérêts sur emprunt obligataire), contre 5,6 M€ sur l'exercice 2010/2011.

Des renseignements plus détaillés sur le traitement des passifs dans le cadre du plan de sauvegarde figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

La trésorerie nette consolidée demeure positive et s'établit à 23,4 M€ à la clôture de l'exercice, contre 19,3 M€ au 30 septembre 2012.

La dette financière nette consolidée s'établit à 61,9 M€ à la clôture de l'exercice, contre 63,9 M€ au 30 septembre 2012.

La diminution de l'endettement (-1,9 M€) s'explique essentiellement par :

- de l'actualisation (charge d'intérêts) de l'emprunt obligataire pour 3,1 M€. Cette actualisation se traduit par une charge d'intérêt au compte de résultat et une augmentation de la valeur de la dette au bilan.
- de l'actualisation de l'emprunt bancaire pour 2,1 M€ ;
- d'une augmentation de la trésorerie nette pour 3,6 M€ ;
- d'un remboursement de l'emprunt bancaire dans le cadre du protocole transactionnel pour 2,9 M€ et des concours bancaires courants pour 0,6 M€.

Des renseignements plus détaillés sur les caractéristiques des emprunts et dettes financières du Groupe figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

3.2.6. Résultat net

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012 C.	2011/2012 P.
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	(18 683)	(35 627)	(32 067)

Le résultat attribuable aux propriétaires de la société mère présente une perte de 18,7 M€, contre une perte de 35,6 M€ en 2011/2012.

Le résultat de l'exercice est en augmentation de plus de 47% par rapport à l'exercice précédent.

Il est à noter que le Groupe limite ses possibilités d'imputation fiscale de reports déficitaires, sur le fondement de provisionnel réactualisés sur des bases prudentes, et cela afin de ne pas constater de créances d'impôt différés à l'actif de son bilan.

4. Activité et résultats de la société mère

La SA Rodriguez Group est une société holding qui n'a pas d'activité commerciale propre. Elle détient des participations majoritaires dans les principales sociétés commerciales du Groupe. Le compte de résultat se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
Chiffre d'affaires	-	-
Autres achats et charges externes	(594)	(547)
Charges de personnel	(276)	(451)
Impôts, taxes et amortissements	(41)	(4)
Autres produits et charges	-	-
Résultat d'exploitation	(910)	(1 002)
Résultat financier	179	159
Résultat exceptionnel	(88)	(39)
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat net	(820)	(882)

Conformément à son objet, la Société n'a généré aucun chiffre d'affaires.

Les dépenses relatives aux autres achats et charges externes sont stables sur l'exercice, et s'élèvent à 0,6 M€ contre 0,5 M€ l'exercice précédent.

Les charges de personnel correspondent principalement à la rémunération du président du Directoire. Celles-ci ont été réduite de 38,8% sur l'exercice 2012/2013.

Au final le résultat d'exploitation s'élève à -0,9 M€ contre -1 M€ en 2011/2012.

Le résultat financier qui atteint 0,2 M€ est constitué principalement de :

- La diminution du cours de Bourse de l'action Rodriguez Group, qui a conduit à doté la provision sur actions propres de 0,1 M€.
- des produits financiers pour 0,1 M€ constitués par la rémunération des avances en compte courant consenties aux autres sociétés du Groupe.

Le résultat net s'établit ainsi à -0,8 M€, contre -0,9 M€ en 2011/2012. Compte tenu de la situation particulière de la Société, (une partie important de la dette fournisseurs ayant été gelé dans le cadre du plan de sauvegarde), l'information concernant les délais de paiement des fournisseurs n'est pas pertinente.

5. Activité et résultats des filiales

Les résultats des filiales enregistrés en 2012/2013 sont les suivants :

S.A.S G. Rodriguez (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention	100%	100%
Chiffre d'affaires	5 635	6 606
Résultat d'exploitation	1 842	1 627
Résultat net	1 798	1 000
Activité	Travaux, réparations de bateaux et ventes de marchandises	
S.A SNP Boat Service (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention (direct et indirect)	99,46%	99,46%
Chiffre d'affaires	31 335	53 928
Résultat d'exploitation	(9 028)	(18 915)
Résultat net	(12 716)	(18 863)
Activité	Vente de bateaux neufs et d'occasion; location de places de port; gardiennage; hivernage et décoration; shipchandler	
S.A Camper & Nicholsons (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention	99,90%	99,90%
Chiffre d'affaires	20 349	18 252
Résultat d'exploitation	203	(2 062)
Résultat net	(3 276)	(1 585)
Activité	Brokerage; location; management de yachts et sélection des équipages	

Nous vous informons que les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 Septembre 2013 des trois sociétés françaises sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

Les principales données des filiales de la société SNP Boat Service sont les suivantes :

SNP Boat Service Inc. (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention	100,00%	100,00%
Chiffre d'affaires	307	403
Résultat d'exploitation	(157)	(309)
Résultat net	(214)	(374)

SNP Boat Service Italia (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention	87,30%	87,30%
Chiffre d'affaires	18	375
Résultat d'exploitation	65	(2)
Résultat net	51	(11)

Rodriguez Group Middle East (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention	55,00%	55,00%
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat d'exploitation	(2)	(58)
Résultat net	(18)	(8)

SNP Boat Service Tunisie (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention	99,75%	99,75%
Chiffre d'affaires	511	536
Résultat d'exploitation	(44)	(240)
Résultat net	(72)	(267)

La société SNP Boat Service Tunisie détient :

Le Yacht Tunisie (en milliers d'euros)	2012/2013	2011/2012
% de détention	99,20%	99,20%
Chiffre d'affaires	154	186
Résultat d'exploitation	(26)	(4)
Résultat net	(40)	(16)

6. Stratégie et perspectives

Les principales phases de la stratégie mise en place sont :

– Élargissement de la gamme de produits, vers la construction de grands bateaux, à travers la conclusion de plusieurs partenariats avec des chantiers italiens, sans engagements de volume :

- ✓ Italyachts pour la fabrication de grands opens, dont les **150 et 165 AZUL**.
- ✓ Cerri – Groupe Baglietto, pour la commercialisation progressive d'unités de 86 à 130 pieds.

Rodriguez Group concentre ainsi ses investissements sur une offre de produits choisis et ciblés, couplés à une offre de services toujours plus haut de gamme.

7. Autres informations

7.1 Frais de développement

Les dépenses de développement sont essentiellement axées sur des projets de conception de lignes de Très Grandes Unités, nettement individualisés et pour lesquels de sérieuses chances de rentabilité commerciale existent. Ils correspondent à l'effort réalisé par Rodriguez Group dans la mise en œuvre de plans et études pour la production de nouvelles lignes de bateaux de plaisance. Aucun frais de développement n'a été activé au cours de l'exercice.

7.2 Investissements matériels

Les investissements matériels engagés sur l'exercice 2012/2013 s'élèvent à 0,6 M€. Il s'agit principalement de matériel informatique et logiciels ainsi que du mobilier.

7.3 Informations environnementales

Rodriguez Group ne possédant pas de chantiers de construction, l'impact de ses activités sur l'environnement est très limité. Toutefois le Groupe attache une importance particulière à la préservation de l'environnement. Les bateaux commercialisés par le Groupe ont été parmi les premiers à être équipés de cuves à eaux noires et eaux grises, en remplacement des évacuations directes en pleine mer ou à quai. Ces eaux sont

ensuite stockées dans les ports, et acheminées vers les stations d'épuration. De nombreux ports ne disposant pas des infrastructures nécessaires aux vidanges de ces cuves, Rodriguez Group a donc décidé d'équiper désormais ses bateaux du système HAMMAN, c'est-à-dire d'une station interne d'épuration des eaux usées. Ce système est homologué par IMO (International Maritime Organisation), US COAST GUARD Type II, G.L. RINA....

De même, l'utilisation désormais quasi systématique d'hydrojets en remplacement des hélices réduit considérablement les effets néfastes sur la faune sous-marine. En effet, alors que les propulsions à hélices pouvaient blesser les mammifères marins, les hydrojets éliminent les risques de blesser les espèces protégées telles que les baleines et les dauphins.

L'EIAPP Certificate (Engine International Air Pollution Prevention Certificate) délivré pour les moteurs MTU équipant les bateaux du Groupe est la garantie du respect des normes internationales en vigueur. Ainsi Rodriguez Group veille à ce que tous ses yachts soient en conformité avec d'une part l'«International Convention for the Prevention of Pollution from Ships » de 1973 modifiée par les «Protocols of 1978 and 1997 » et d'autre part le « Technical Code on Control of Emission of Nitrogen Oxides from Marine Diesel Engines ».

7.4 Informations sociales

La politique de ressources humaines de Rodriguez Group peut se décliner autour de quelques mots clés : Professionnalisme, Epanouissement, et Dialogue social.

Jusqu'en 2001, Rodriguez Group était une société familiale française qui exportait dans le monde entier. Aujourd'hui, après les rachats successifs de Camper & Nicholsons et Bob Saxon Associates, le Groupe est une multinationale implantée dans une grande partie des régions du monde, et a employé 156 personnes au cours de l'exercice 2012/2013 (contre 184 en 2011/2012). Cette implantation mondiale favorise le respect des différences, une grande partie de l'effectif étant localisée à l'étranger. Le Groupe s'emploie donc à promouvoir la non discrimination et notamment l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

L'horaire collectif de travail dans les sociétés de droit français est de 35 heures par semaine et s'applique donc à la majorité du personnel. Le Groupe n'a pas à déplorer d'absentéisme significatif.

Au cours de l'exercice, le Groupe :

- a supprimé 34 postes.
- a embauché 4 personnes en Contrat à Durée Indéterminée et 2 personnes en Contrat à Durée Déterminée.

Le Groupe propose tout au long de l'année de nombreuses formations : programme intensif de langues, mise à jour fiscale et actualités douanières. Rodriguez Group équipe ses bateaux des dernières technologies aussi bien en matériel de navigation qu'en motorisation et organise des formations spécifiques pour les capitaines et les équipages afin qu'ils restent à la pointe de ces nouvelles technologies.

Une Unité Economique et Sociale composée des 4 sociétés de droit français du Groupe a été constituée le 15 octobre 2002. Un accord de participation, signé entre l'UES et l'organisation syndicale représentative au sein du Groupe, permet aux salariés de bénéficier de la répartition de la réserve spéciale calculée conformément aux dispositions de l'article L422-2 du code du travail depuis l'exercice 2002/2003.

Suite à la fusion entre le Yacht et SNP Boat Service, l'UES n'est donc plus composée que de 3 sociétés.

7.5 Gestion des risques

RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit.

Risque de change

Les ventes réalisées par le Groupe Camper & Nicholsons sont réalisées pour l'essentiel en USD. Les charges peuvent être libellées en USD ou en Euro. Les transactions réalisées avec les autres sociétés du Groupe génèrent une position de change.

Pour les autres sociétés du Groupe, l'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les quelques opérations réalisées en USD est limité.

D'une manière générale, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de couvrir systématiquement les risques de change sur les opérations réalisées dans une devise tierce (USD notamment). Une couverture peut cependant être réalisée au cas par cas.

Risque de taux

Compte tenu du fait que l'accord signé avec les banques prévoit un abandon de l'intégralité des intérêts à échoir, sur les dix prochaines années, le Groupe n'est donc plus soumis au risque de taux.

Risque de liquidité

La procédure de sauvegarde a eu un effet mécanique structurel sur la dette, en gelant une partie de celle-ci et en l'étalant de 3 à 10 ans en fonction des sociétés du Groupe. Cependant, les montants gelés sont d'une importance telle, près de 116 M€ en ce qui concerne la dette bancaire (dont 65 M€ de dette obligataire), que la société ne pourra honorer son échéance d'octobre 2013, qui s'élève à près de 8 M€, dont 6 M€ (Note 18 - Dette financière à - 1 an) uniquement pour les établissements bancaires.

Au 30 septembre 2013, la trésorerie nette s'élève à 23, 4 M€.

Si l'on ne tient pas compte des sommes chez les mandataires et des sommes correspondant à des avances et acomptes soumis à restriction (Note 15), la trésorerie nette s'élève alors à 3,5 M€. Il est à noter que le Groupe est depuis le mois de Juin 2013, en cours de négociation aux fins de signer un nouvel accord avec ses créanciers bancaires, concourant à un rééchelonnement de cette dette, et/ou un abandon pur et simple d'une partie de celle-ci.

Risque de crédit

Les ventes font, dans la plupart des cas, l'objet d'une clause de réserve de propriété. La remise des documents est, le plus fréquemment, conditionnée au paiement total de la créance. Le risque de crédit est, sur ce point, relativement réduit.

Risques assurables

La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages / pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie « Tous risques sauf ». Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing...) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

RISQUES SOCIAUX

SNP Boat Service

Au 30 septembre 2013, la provision pour risque prud'homaux a été doté à hauteur de 0,6 M€ suite aux différentes demandes faites par d'ancien salariés de la société, et ceci afin de couvrir le risque estimé par la direction en fonction de l'avancement des dossiers. L'exercice précédent, la provision s'élevait à 0,2 M€. Aucune reprise de provision n'est intervenue sur l'exercice.

RISQUES FISCAUX

Camper & Nicholsons

La procédure fiscale engagée à l'égard des sociétés Camper & Nicholsons International et Camper & Nicholsons France n'a pas connu d'évolution récente. Le dossier est toujours pendant devant la sous-direction du contrôle fiscal de la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre d'un recours hiérarchique exercé par les sociétés. Les sociétés considèrent que dans le cadre de ce recours hiérarchique, seront menées des discussions constructives qui pourraient aboutir dans les mois à venir à un accord avec l'Administration Fiscale. Si ces négociations ne peuvent aboutir à un montant raisonnable pour les sociétés, elles contesteront par voie contentieuse la quasi totalité des redressements notifiés. Les redressements qui ont été notifiés par l'administration fiscale française s'élèvent à ce jour, à 16, 8 M€ pour la société Camper and Nicholsons Intl Geneva et à 0,2 M€ pour la société Camper & Nicholsons France.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision l'impact financier des procédures fiscales en cours d'instruction, le Groupe a prudemment provisionné le risque fiscal compte tenu de l'état actuel du dossier et des axes de défense envisagés.

Aucun complément de provision n'a été constaté, au cours de cet exercice. Ainsi, au 30 septembre 2013, le montant de la provision pour contrôle fiscal, s'élève à 4,8 M€.

SNP Boat Service

La société SNP Boat Service a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente aux exercices 2007/2009 (2 années) et 2009/2010. Les rehaussements notifiés concernent principalement :

L'Impôt sur les sociétés : Compte tenu du montant des déficits reportables dont dispose la société, il n'y a aucun impact financier.

Retenue à la source : Le montant notifié porte principalement sur des retenues à la source relatives à des marges négatives réalisées sur vente de bateaux, et sur des commissions versées à des intermédiaires non justifiées, l'administration fiscale, n'ayant pas voulu prendre en compte que la société avait subi le contrecoup d'une crise mondiale.

Suite au refus de l'administration fiscale par réponse aux observations du contribuable, un recours hiérarchique a été déposé auprès de la DVNI. Finalement, suite aux discussions réalisées le 14 novembre 2012 avec l'administration fiscale, la société s'est désistée du recours formulé par courriers en date du 12 octobre 2012, devant la commission départementale des impôts.

Les conséquences financières du contrôle s'élèvent donc à 2 M€. Ces montants n'ont pour le moment pas été mis en recouvrement sur l'exercice 2012/2013. Ceux-ci feront l'objet d'une demande d'étalement sur 36 mois dès réception de l'avis de mise en recouvrement. Ces montants qui avaient été provisionnés dans les comptes clos au 30/09/2012, n'ont donc aucun impact sur l'exercice clos au 30 septembre 2013. Compte tenu du fait que la société Rodriguez Group est la société tête de Groupe, celle-ci est redevable du paiement de l'impôt. Les sommes dont la société est redevable ont donc été comptabilisées dans cette dernière.

Rodriguez Group

La société Rodriguez Group ne fait à ce jour l'objet d'aucune vérification de comptabilité ou procédure en cours auprès de l'administration fiscale.

AUTRES PASSIFS OU LITIGES EVENTUELS

Au 30 Septembre 2013, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

7.6 Informations relatives aux mandataires sociaux

7.6.1 Mandats sociaux

Membres du Conseil de Surveillance

Mr Jean LECOMTE	Société	Situation
Président du Conseil de Surveillance	S.A Rodriguez Group	France
Administrateur	S.A Serdaneli International	France
Mme Liliane DELPECH	Société	Situation
Membre du Conseil de Surveillance	S.A Rodriguez Group	France
Actionnaire et Représentant permanent de la société Rodriguez Group (Administrateur)	S.A SNP Boat Service	France
Administrateur	Camper & Nicholsons	Luxembourg
Administrateur	S.P.A SNP Boat Service Italia	Italie
Actionnaire et Administrateur	S.A SNP Boat Service Tunisie	Tunisie
Mr Olivier FLORENT	Société	Situation
Membre du Conseil de Surveillance	S.A Rodriguez Group	France

Membres du Directoire

Mme Anne-Lise COLONNA de LECA	Société	Situation
Président du Directoire	S.A Rodriguez Group	France
Président Directeur Général	S.A SNP Boat Service	France
Représentant permanent de la société Rodriguez Group (Président et Associé Unique)	S.A.S G. Rodriguez	France
Président Directeur Général	S.A SNP Boat Service Tunisie	Tunisie
Représentant permanent de la société Rodriguez Group (Executive Chairman)	Camper & Nicholsons	Luxembourg
Représentant permanent de la société Rodriguez Group (Administrateur)	Camper & Nicholsons	Suisse
Représentant permanent de la société Rodriguez Group (Administrateur)	Camper & Nicholsons	Grande-Bretagne
Représentant permanent de la société Rodriguez Group (Administrateur)	Camper & Nicholsons	Monaco
Représentant permanent de la société Rodriguez Group (Administrateur)	Camper & Nicholsons	France
Mr Rosano CECCHETTI	Société	Situation
Membre du Directoire	S.A Rodriguez Group	France
Administrateur	S.A SNP Boat Service	France

7.6.2 Rémunérations

Enfin, nous vous informons, qu'au cours de l'exercice social 2012/2013, les rémunérations ont été les suivantes :

(en milliers d'euros)	Rémunération Totale	Rémunération liée au mandat d'administration dans la Société Rodriguez Group	Rémunération liée aux mandats d'administration dans les sociétés du Groupe	Rémunération fixe au titre d'un contrat de travail	Rémunération Variable
Eric De Saintdo	322	36	286	-	-
Laurent Pérignon	120	-	-	120	-
Anne-lise Colonna de Leca	107	57	50	-	-
Rosano Cecchetti	35	-	-	35	-
Total	584	93	337	155	-

Sur l'exercice 2011/2012, les rémunérations étaient les suivantes :

(en milliers d'euros)	Rémunération Totale	Rémunération liée au mandat d'administration dans la Société Rodriguez Group	Rémunération liée aux mandats d'administration dans les sociétés du Groupe	Rémunération fixe au titre d'un contrat de travail	Rémunération Variable
Eric De Saintdo	731	262	368	-	100
Laurent Pérignon	180	-	-	180	-
Total	911	262	368	180	100

Les rémunérations indiquées, couvrent uniquement les périodes où les bénéficiaires ont exercé ou exercent leur mandat au Directoire. L'ensemble des rémunérations au titre de leurs différentes fonctions y sont regroupées.

Les mandataires sociaux ne perçoivent pas de prime de départ et ne bénéficient pas de régime complémentaire de retraite.

Le Groupe n'a pas procédé à l'attribution d'options de souscription, d'achat d'actions ou de bons de souscription au profit des mandataires sociaux.

8. Capital et Actionnariat

8.1 Prise de participation

Prise de participation significative ou prise de contrôle d'autres sociétés, par la Société Rodriguez Group : NEANT

8.2 Détention du capital

Au 30 septembre 2013, le capital était constitué de 12 500 000 actions :

	ACTIONS	DROITS DE VOTE	CAPITAL	DROITS DE VOTE
Groupe Familial Rodriguez	4 785 345	9 569 190	38,28%	55,74%
Public	7 599 263	7 599 263	60,79%	44,26%
Autocontrôle	115 392	-	0,92%	-
Total	12 500 000	17 168 453	100%	100%

Au 30 septembre 2012 :

	ACTIONS	DROITS DE VOTE	CAPITAL	DROITS DE VOTE
Groupe Familial Rodriguez	4 785 109	9 567 170	38,28%	55,73%
Public	7 599 732	7 599 732	60,80%	44,27%
Autocontrôle	115 159	-	0,92%	-
Total	12 500 000	17 166 902	100%	100%

Identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société Rodriguez Group.

- Participation supérieure à 2/3: NEANT

- Participation supérieure à 1/2 : NEANT

- Participation supérieure à 1/3 : NEANT

- Participation supérieure à 1/5 : NEANT

- Participation supérieure à 1/10 :

✓ Monsieur Gérard RODRIGUEZ (Groupe Familial Rodriguez)

11 bis rue Toepffer chez Tavernier Tschang

1206 Genève - Suisse

Propriétaire de 2.460.176 actions sur 12.500.000 actions, soit 19,68 % du capital.

✓ Madame Laurence RODRIGUEZ (Groupe Familial Rodriguez)

11 bis rue Toepffer chez Tavernier Tschang

1206 Genève - Suisse

Propriétaire de 1.950.000 actions sur 12.500.000 actions, soit 15,60 % du capital.

- Participation supérieure à 1/20 : NEANT

8.3 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Aucune opération sur les titres de Rodriguez Group n'a été réalisée par les dirigeants au cours de l'exercice.

8.4 Rachat par la société de ses propres actions

Au cours de l'exercice, la société n'a pas procédé au rachat de ses propres actions.

Dans le cadre du contrat de liquidité confié à Oddo Midcap, au 30 septembre 2013 la société détenait en portefeuille 1.500 actions.

La société détenait au total 115.392 actions propres au 30 septembre 2013, contre 115 159 l'exercice précédent.

8.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de commerce nous vous informons que les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

- ✓ **Structure du capital social** : Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 euro de nominal (soit 1 750 K€), entièrement libérées. Les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis 4 ans, au nom d'un même actionnaire, disposeront d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actionnaires. Ainsi le Groupe Familial Rodriguez détient 55,74 % des droits de vote au 30 septembre 2013. En outre, les banques créancières de la Société ont souscrit à un emprunt obligataire émis par SNP Boat Service SA en date du 21 juillet 2010 d'un montant de 64.662.323,09 € libéré par compensation de créance. Les 4.361.115 obligations émises par SNP Boat Service seront convertibles, à la demande des banques, en actions de la Société (1 action pour 1 obligation) à compter d'avril 2017 et jusqu'en avril 2020, par tranches annuelles successives (10%, 15%, 20% et 55%).
- ✓ **Restrictions statutaires à l'exercice du droit de vote et au transfert d'action** : Tout actionnaire venant à franchir, dans un sens ou dans l'autre, un seuil d'une fraction du capital de la Société représentant 1% des droits de vote et chaque 1% supplémentaire, devra en informer la société dans les conditions et modalités précisées aux articles L.233-7 et L.233-10 du Code de commerce. En cas de non respect de cette obligation, les titres concernés seront privés de droit de vote selon les modalités précisées à l'article L.233-14 du Code de commerce, à la demande, consignée dans un procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction des droits de vote de la Société au moins égale à 2% de ceux-ci.
- ✓ **Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12** : La société détient 115 392 actions propres au 30 septembre 2013. De plus amples

informations sont fournies dans la partie "8. Capital et actionnariat", paragraphe "8.4. Rachat par la société de ses propres actions".

L'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société est indiquée dans la partie "8. Capital et actionnariat", paragraphe "8.2. Détention du Capital".

- ✓ **Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux** : Néant
- ✓ **Mécanismes de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel** : Néant
- ✓ **Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote** : Néant
- ✓ **Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société** : La Société est administrée par un Directoire de 2 à 5 membres choisis ou non parmi les actionnaires et désignés par un Conseil de Surveillance composé d'actionnaires qui exercera le contrôle du Directoire conformément à la loi. Le Directoire est nommé pour une durée de 6 ans par le Conseil de Surveillance qui pourvoit au remplacement de ses membres décédés ou démissionnaires conformément à la loi. Tout membre du Directoire est révocable par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil de Surveillance, sans préavis. Toutefois le Conseil de Surveillance devra appuyer sa proposition de révocation sur des motifs, exprimés dans un avis écrit, dont l'Assemblée devra expressément apprécier le bien-fondé et la légitimité. Les Directeurs peuvent démissionner librement sous réserve que cette démission ne soit pas donnée à contretemps ou dans l'intention de nuire à la Société.
- ✓ **Pouvoirs du Directoire, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions** : Concernant l'émission ou le rachat d'actions, les pouvoirs du Directoire sont ceux prévus en vertu des dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés anonymes à Conseil de Surveillance et Directoire.
- ✓ **Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société** : La Société a conclu un contrat de fourniture exclusive avec son partenaire Rolls Royce AB prévoyant la faculté pour Rolls Royce d'invoquer la résiliation anticipée du contrat en cas de changement de contrôle de la Société (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce).

- ✓ **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique : Néant**

9 Informations légales

9.1 Assemblée générale

Nous vous proposons de nous réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le **28 mars 2014, à 9 Heures 00** afin de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation.

9.2 Charges non fiscalement déductibles

La société Rodriguez Group n'a :

- effectué aucune dépense somptuaire au cours de l'exercice,
- réintégré dans le résultat fiscal aucun frais généraux suite à un redressement fiscal.

9.3 Proposition d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice social 2012/2013, qui se solde par une perte de – 819 518 Euros, en totalité au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents :

Exercice	Dividende éligible à abatement	Dividende non éligible à abatement
Exercice 2011/2012	Néant	Néant
Exercice 2010/2011	Néant	Néant
Exercice 2009/2010	Néant	Néant

9.4 Conventions réglementées

Elles sont soumises à votre approbation dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directoire

10 Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS (en milliers d'euros)	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a Capital social	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750
b Nombre des actions ordinaires existantes (en milliers)	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500
c Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d Nombre maximal d'actions futures à créer					
d1 Par conversion d'obligations					
d2 Par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
b Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4 496)	(1 300)	(1 722)	(843)	(732)
c Impôt sur les bénéfices	-	245	-	-	-
d Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(51 752)	(1 125)	(2 205)	(882)	(820)
f Résultat distribué	-	-	-	-	-
RESULTATS PAR ACTION (En €)					
a Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0,36)	(0,10)	(0,14)	(0,07)	(0,06)
b Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4,14)	(0,09)	(0,18)	(0,07)	(0,07)
c Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
PERSONNEL					
a Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	1	-	-
b Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	434	-	-
c Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, etc.)	-	-	152	-	-

III - COMPTES CONSOLIDES
AU 30 SEPTEMBRE 2013

A. Etat de la situation financière (Bilan)

ACTIFS (En milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012 corrigé	30/09/2012 publié
Goodwill	7	19 521	21 080	24 680
Immobilisations incorporelles	8	190	206	206
Immobilisations corporelles	9	2 756	3 184	3 184
Actifs financiers	11	413	522	522
Actifs d'impôts différés	31		339	339
Actifs non courants		22 880	25 331	28 931
Stocks	12	14 470	22 729	22 729
Clients	13	6 827	14 393	14 393
Autres actifs courants	14	5 173	19 479	19 479
Créances d'impôt sur le résultat	31	649	437	437
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	25 662	22 041	22 041
Actifs courants		52 781	79 079	79 079
Total des actifs		75 660	104 410	108 010

PASSIFS (En milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012 corrigé	30/09/2012 publié
Capital	16	1 750	1 750	1 750
Réserves et résultats consolidés		(107 360)	(88 657)	(85 057)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		(105 610)	(86 907)	(83 307)
Intérêts non contrôlés		-	-	-
Capitaux propres totaux		(105 610)	(86 907)	(83 307)
Dettes financières	18	79 965	81 589	81 589
Engagements envers le personnel	21	527	454	454
Autres provisions non courantes	22	9 886	13 240	13 240
Impôts différés	31		248	248
Autres passifs non courants : passifs gelés à long terme	19	38 199	41 609	41 609
Passifs non courants		128 576	137 140	137 140
Dettes financières	18	7 627	4 325	4 325
Acomptes reçus	19	20 877	15 060	15 060
Fournisseurs	19	13 122	24 053	24 053
Dettes d'impôt sur le résultat		3 865	1 860	1 860
Autres passifs courants	23	7 203	8 879	8 879
Passifs courants		52 694	54 177	54 177
Total des passifs et des capitaux propres		75 660	104 410	108 010

B. Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (En milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012 corrigé	30/09/2012 publié
Produits des activités ordinaires	24	56 746	77 871	77 871
Achats consommés		(53 411)	(67 080)	(67 080)
Autres achats et charges externes	25	(18 812)	(20 183)	(20 183)
Charges de personnel	26	(14 133)	(16 442)	(16 442)
Impôts et taxes		(419)	(532)	(532)
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	27	21 714	8 958	7 007
Autres produits et charges d'exploitation	28	(2 280)	(1 642)	(1 642)
Résultat opérationnel courant		(10 596)	(19 049)	(21 000)
Autres produits et charges opérationnels	29	(1 778)	(7 138)	(1 587)
Résultat opérationnel		(12 373)	(26 187)	(22 587)
Coût de l'endettement financier net		(3 174)	(3 151)	(3 151)
Autres produits financiers		-	80	80
Autres charges financières		(2 906)	(2 793)	(2 793)
Résultat financier	30	(6 079)	(5 864)	(5 864)
Résultat avant impôt		(18 453)	(32 051)	(28 451)
Produit (charge) d'impôt	31	(214)	(3 712)	(3 712)
Quote Part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Résultat net de la période		(18 667)	(35 763)	(32 163)
Résultat attribuable aux intérêts non contrôlés		16	(136)	(136)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		(18 683)	(35 627)	(32 027)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère par action	17	(1,51)	(2,88)	(2,59)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère, dilué par action	17	(1,12)	(2,13)	(2,59)

C. Etat du Résultat Global

Cet état est présenté conformément aux dispositions de la norme IAS 1 révisée qui impose de présenter en bas du compte de résultat ou dans un tableau distinct les charges et les produits comptabilisés directement en capitaux propres.

Le résultat net complété de ces autres charges et produits constitue le résultat global.

(En milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012 corrigé	30/09/2012 publié
Résultat net de la période		(18 667)	(35 763)	(32 163)
Variation nette de juste valeur		-	-	-
Ecart de conversion		87	419	419
Résultat global des activités poursuivies		(18 580)	(35 344)	(31 744)
Résultat attribuable aux intérêts non contrôlés		16	(136)	(136)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		(18 596)	(35 208)	(31 608)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère par action	17	(1,50)	(2,85)	(2,56)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère, dilué par action	17	(1,11)	(2,10)	(2,55)

D. Etat de flux de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7, le Groupe a opté pour la méthode indirecte qui consiste à présenter les flux de trésorerie nets à partir du résultat.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (En milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012 corrigé	30/09/2012 publié
Résultat de la période		(18 667)	(35 763)	(32 163)
- Dotations et reprises sur amortissements, provisions, dépréciations		(728)	1 386	(2 214)
- Profits/Pertes de réévaluation (juste valeur)				841
- Résultats de cession		(88)	1 416	1 416
- Charge (Produit) d'impôt	31	214	3 712	3 712
- Coût de l'endettement financier net	30	3 173	3 071	3 071
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(16 096)	(26 179)	(25 337)
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		21 282	25 030	24 189
- Impôts		1 769	1 521	1 521
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Total I)		6 955	371	372
Opérations d'investissements				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(630)	(1 150)	(1 150)
Cessions d'actifs corporels et incorporels		229	99	99
Variation des prêts et avances consentis		108	15	15
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(12)	44	44
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (Total II)		(305)	(992)	(992)
Opérations de financement				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	-	-
Augmentation de capital en numéraire		-	-	-
Rachats et ventes d'actions propres		12	(10)	(10)
Intérêts décaissés nets		294	(183)	(183)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		-	264	264
Remboursements d'emprunts		(2 884)	(4 085)	(4 085)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (Total III)		(2 578)	(4 014)	(4 014)
Variation de trésorerie (I+II+III)		4 072	(4 634)	(4 634)
Trésorerie d'ouverture		19 339	23 250	23 250
Trésorerie de clôture (1)	15	23 405	19 339	19 339
Incidence des variations de cours des devises		6	(723)	(723)
Variation de trésorerie		4 072	(4 634)	(4 634)

(1) Dont trésorerie soumise à restriction cf note 15

Rapprochement de la position de trésorerie avec l'état de la situation financière

(En milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012	
Trésorerie active	A et 18	25 662	22 041	(1)
Trésorerie passive, dont :	A et 18	(2 257)	(2 702)	(2)
Trésorerie passive gelée		(698)	(782)	
Concours bancaires courants		(1 559)	(1 920)	
Trésorerie nette		23 405	19 339	(1)-(2)
Trésorerie de clôture état de flux de trésorerie		23 405	19 339	

E. Etat de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Au 30 septembre 2011	1 750	(53 919)	701	(51 643)	81	(51 562)
Résultat au 30 septembre 2012	-	(32 027)	-	(32 027)	(136)	(32 163)
Variation nette de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Variation de l'écart de conversion	-	-	419	419	5	424
Titres autodétenus	-	(8)	-	(8)	-	(8)
Variations de périmètre	-	(19)	(27)	(46)	49	3
Autres variations	-	(2)	-	(2)	-	(2)
Au 30 septembre 2012 publié	1 750	(85 976)	1 094	(83 307)	-	(83 307)
Impact résultat	-	(3 600)	-	(3 600)	-	(3 600)
Au 30 septembre 2012 corrigé	1 750	(89 576)	1 094	(86 907)	-	(86 907)
Résultat au 30 septembre 2013	-	(18 683)	-	(18 683)	-	(18 683)
Variation nette de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Variation de l'écart de conversion	-	-	87	87	-	87
Titres autodétenus	-	11	-	11	-	11
Variations de périmètre	-	(118)	-	(118)	-	(118)
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Au 30 septembre 2013	1 750	(108 366)	1 181	(105 610)	-	(105 610)

F. Notes annexes aux comptes consolidés

SOMMAIRE

Note 1.	Informations générales	43
Note 2.	Déclaration de conformité	43
Note 3.	Base de préparation des états financiers	45
Note 4.	Principes comptables	45
Note 5.	Faits marquants de la période	60
Note 6.	Événements postérieurs	64
Note 7.	Goodwill	65
Note 8.	Immobilisations incorporelles	67
Note 9.	Immobilisations corporelles	67
Note 10.	Dépréciation d'actifs	68
Note 11.	Actifs financiers	70
Note 12.	Stocks	71
Note 13.	Clients	72
Note 14.	Autres actifs courants	72
Note 15.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	73
Note 16.	Capital	73
Note 17.	Résultat par action	74
Note 18.	Dettes financières	75
Note 19.	Passifs financiers par catégorie	76
Note 20.	Gestion des risques financiers	78
Note 21.	Engagements de retraite et autres avantages	79
Note 22.	Autres provisions	80
Note 23.	Autres passifs courants	83
Note 24.	Produits des activités ordinaires	83
Note 25.	Autres achats	85
Note 26.	Charges de personnel	86
Note 27.	Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	87
Note 28.	Autres produits et charges d'exploitation	87
Note 29.	Autres produits et charges opérationnels	88
Note 30.	Résultat financier net	88
Note 31.	Impôts sur les résultats	89
Note 32.	Informations relatives aux parties liées	90
Note 33.	Engagements au titre des contrats de location	91
Note 34.	Engagements et passifs éventuels	91
Note 35.	Secteurs opérationnels	92
Note 36.	Liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2013	95

Note 1. Informations générales

La société Rodriguez Group («la Société») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, à Cannes. La Société est cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext, compartiment C (Code ISIN : FR0000062994).

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine du yachting de luxe. Le Groupe conçoit, assure la maîtrise d'œuvre et commercialise des bateaux d'exception. Il propose également une gamme complète de services tels que le brokerage (intermédiation), le charter (location), l'entretien et le management de bateaux.

La période couverte par ce rapport a débuté le 1^{er} octobre 2012 pour s'achever le 30 septembre 2013.

Le 07 janvier 2014, Par jugement en date du 7 janvier 2014, notifié le 9 janvier, le Tribunal de Commerce de Cannes a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard des sociétés SNP BOAT SERVICE et RODRIGUEZ GROUP. Ce rapport ne tient pas compte des éventuelles modifications liées à la mise en place de cette procédure.

Note 2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Groupe applique toutes les normes et interprétations en vigueur à la date de clôture. Les normes ou amendements dont la date d'application effective est postérieure au 30 septembre 2013 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne.¹

Les modifications récentes du référentiel IFRS sont les suivantes :

Norme ou interprétation	Sujet de la modification apportée
Amendements résultant de la procédure d'amélioration annuelle des IFRS Amendement d'IAS 1	Présentation des états financiers

En vertu de l'article 2 du règlement CE n° 149/2011, le Groupe a appliqué les modifications pour cet arrêté annuel, l'exercice ayant été ouvert à compter du 1er octobre 2012.

Ces textes n'ont toutefois pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

¹ http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB et adoptées par l'Union européenne au 30 septembre 2013. Il s'agit notamment de :

Norme ou Interprétation	Date entrée en vigueur (selon l'IASB)	Publication du texte	Date entrée en vigueur (selon UE) 1er exercice commençant
IAS 19 amendée, Avantages du personnel - Cet amendement prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres, et le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement	01/01/2013	juin-11	01/01/2013
IAS 28 "Participation dans les entreprises associées et co-entreprises"	01/01/2013	mai-11	01/01/2014
IFRS 10 - Etats financiers consolidés	01/01/2013	mai-11	01/01/2014
IFRS 11 - Partenariats - Suppression de la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par mise en équivalence étant admise	01/01/2013	mai-11	01/01/2014
IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	01/01/2013	mai-11	01/01/2014
IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur	01/01/2013	mai-11	01/01/2014
Amendement IAS 12 - Impôts différés - Recouvrement des actifs sous-jacents	01/01/2013	déc-10	01/01/2014
Amendement IAS 32 - Compensation des actifs et passifs financiers	01/01/2014	déc-12	01/01/2014
Amendement IFRS 10, IFRS 11, et IFRS 12 - Relatif aux modalités de transition	01/01/2013		01/01/2013
Amélioration des Normes IFRS (Mai 2012)	01/01/2013		01/01/2013

Nous estimons que l'application de ces nouvelles normes n'aura pas d'incidence significative.

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne :

Norme ou Interprétation	Date entrée en vigueur (selon l'IASB)	Publication du texte	Adoption par l'Europe (Date attendue)
Amendement IFRS 7 et IFRS 9 - "Instruments financiers : classification et évaluation"	01/01/2014	juin-13	4ème trimestre 2013
Amendement IFRS 10, IFRS 12, et IAS 27 - "Sociétés d'investissement"	01/01/2014	oct-12	1er trimestre 2014
Amendement IAS 36 - "Information à fournir sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers"	01/01/2014	mai-13	4ème trimestre 2013
Amendement IAS 39 - "Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture"	01/01/2014	juin-13	4ème trimestre 2013
Ifric 21 - Droits ou Taxes	01/01/2014	mai-13	1er trimestre 2014

Note 3. Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés comprennent les états de la société anonyme Rodriguez Group et des filiales qu'elle contrôle.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indications contraires, les arrondis étant faits au millier d'euro supérieur lorsque le montant après la virgule est supérieur ou égal à 500 €.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 36.

Méthodes d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels du 30 septembre 2013 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 13 décembre 2013.

Ces comptes seront approuvés par l'assemblée générale qui doit se tenir, en mars 2014.

Note 4. Principes comptables

4.1 Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur.

En dépit des difficultés rencontrées par le Groupe, la convention de continuité d'exploitation a continué à être appliquée par le Groupe.

4.2 Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations corporelles et incorporelles, les stocks de bateaux neufs et d'occasion, les goodwill, les actifs financiers, les provisions pour risques et charges, les impôts différés actifs et l'actualisation du passif restant à rembourser dans le cadre de la sauvegarde.

4.3 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 30 septembre.

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société Rodriguez Group détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part attribuable aux propriétaires de la société mère et celle des actionnaires minoritaires (intérêts non contrôlés).

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

Participations dans les coentreprises

Les coentreprises sont des entités dont l'activité économique est sous contrôle conjoint, ce qui signifie que l'ensemble des décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent un consentement unanime ou quasi unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité exerce son activité directement dans le cadre d'un accord de coentreprise, la quote-part du Groupe dans les actifs et passifs, ainsi que dans les produits et charges de la coentreprise est comptabilisée dans les états financiers de l'entité.

Les statuts de Rodriguez Group Middle East prévoient que les décisions d'assemblée générale doivent être prises à l'unanimité des voix des actionnaires représentant la totalité du capital. Cette société est donc consolidée proportionnellement, même si le pourcentage de détention du Groupe est de 55%.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

En général, il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Opérations éliminées

Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats provenant de transactions inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

4.4 Regroupement d'entreprises

Goodwill

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrites à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable.

Une UGT est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services liés et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres UGT.

Pour l'identification des UGT, les critères suivants ont été pris en compte :

- la manière dont la direction gère les activités de l'entité ou prend ses décisions en matière de poursuite ou de sortie des actifs ou des activités de l'entreprise,
- l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production résultant de l'actif ou du groupe d'actifs,
- le caractère autonome de l'UGT tant en matière d'équipe de direction, de stratégie, de marché.

Les activités du Groupe correspondent aux UGT suivantes :

Activité Vente de bateaux

- UGT Vente de bateaux (SNP Boat Service et filiales de commercialisation)

Activité Services

- UGT Réparation navale (Gérard Rodriguez)
- UGT Services & Brokerage (Camper & Nicholsons)
- UGT Autres services dont Charter et Marchandises (SNP Boat Service)
- UGT Tunisie (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie)

Une seule UGT a été identifiée dans l'activité « Ventes de bateaux », s'agissant d'une activité homogène dont les flux ont les mêmes caractéristiques en termes de rentabilité et de risques. En revanche, l'activité « Services » a été scindée en cinq UGT, chacune constituant un sous-ensemble cohérent et présentant des caractéristiques propres, soit en fonction du marché et des entrées de trésorerie (Tunisie), soit de la spécificité en termes de stratégie et de gestion (Camper & Nicholsons) ou de la nature de l'activité (Réparation navale, Vente de marchandises).

Intérêts non contrôlés

Les intérêts non contrôlés sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les acquisitions d'intérêts non contrôlés correspondent à la différence entre le prix payé et la valeur comptable des actifs nets acquis.

Conformément aux changements prévus dans la norme IAS27 révisée, l'attribution aux intérêts non contrôlés des pertes d'une filiale n'est plus limitée au montant positif de la part des minoritaires dans les capitaux propres de la filiale.

4.5 Méthodes de conversion

Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

De façon dérogatoire, et en application des dispositions de la loi sur la sauvegarde, les dettes libellées en devises incluses dans le passif au 7 avril 2009 ont été converties en euros au cours du jour.

Etats financiers en devises

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en devises, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Par exception, les goodwill exprimés dans la monnaie de l'entreprise acquéreuse des titres, antérieurement à l'adoption des normes IFRS, ont été maintenus dans cette monnaie. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

A la clôture, toutes les filiales étrangères sont situées dans la zone euro, à l'exception des filiales américaine (SNP Boat Service Inc), tunisiennes (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie) et dubaïote (Rodriguez Group Middle East). Les comptes des sociétés du groupe Camper & Nicholsons Intl., situées en zone euro, sont depuis le 1^{er} octobre 2012 établis en euros. Pour les sociétés situées en dehors de la zone euro, la monnaie de fonctionnement est l'USD, et les comptes sont convertis en euros pour les besoins de la consolidation.

4.6 Immobilisations incorporelles

Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Le groupe engage des dépenses pour un bateau lorsqu'il considère qu'un marché existe. Ces dépenses sont identifiées par ligne de produits. Les dépenses de développement sont internes (engagées par le bureau d'études) et externes (bureau d'études extérieur, honoraires d'architecte pour la conception des plans). Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent aux six critères exposés dans la norme IAS 38. Les coûts de développement sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux.

Il n'y a pas de frais de développement activés au 30 septembre 2013.

Amortissement

Ces actifs sont amortis à partir de la date de construction du bateau sur une durée d'utilité correspondant à la durée de vie de la ligne de bateaux à laquelle ils se rattachent. La durée actuelle est de 5 ans. Lorsqu'il n'y a plus de bateaux en carnet de commandes pour une ligne donnée, ou si, suite à un évènement particulier, une ligne n'est finalement pas mise en production, les actifs correspondant font alors l'objet d'une dépréciation complémentaire non courante.

Les amortissements des autres immobilisations sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après :

- Droit au bail : 10 ans (durée du bail)
- Brevets et licences (acquis) : 5 ans
- Droits d'exploitation : 13 ans (durée des droits)

4.7 Immobilisations corporelles

Evaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des dépréciations déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de période.

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre. Les frais d'entretien récurrents ou ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après.

Les terrains ne sont pas amortis.

- Constructions : 30 à 50 ans
- Installations, matériels techniques : 2 à 10 ans
- Autres immobilisations : 5 à 30 ans

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées en déduction de la valeur brute de l'investissement correspondant. Elles sont reprises au rythme de l'amortissement de ce dernier.

Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objets d'un contrat de location - financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe et de la durée du contrat. Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

4.8 Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur:

- pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée et les goodwill : à chaque clôture,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsque sa valeur comptable devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée à partir des valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et de sa sortie. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux est déterminé à partir du taux d'intérêt sans risque du marché correspondant à la valeur temps de l'argent augmenté de la marge nécessaire pour couvrir le risque spécifique à l'actif.

Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Les difficultés rencontrées par le Groupe qui ont entraîné le recours à la procédure de sauvegarde constituent au regard d'IAS 36, un indice de nature à entraîner la réalisation de tests de dépréciation sur les goodwill ainsi que sur les actifs corporels.

4.9 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont enregistrés en stocks au coût de revient. A chaque clôture, ils sont enregistrés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Bateaux

Ce poste inclut principalement des bateaux neufs et d'occasion. Les remises en état des bateaux d'occasion sont enregistrées en travaux en cours. Une dépréciation est constituée au cas par cas quand la valeur nette de réalisation devient inférieure au coût. La provision prend en compte les travaux de maintien en état à réaliser pour vendre les bateaux à leur valeur nette comptable.

- **Méthode de dépréciation des stocks de bateaux neufs :**

La valeur nette de réalisation est fondée sur les estimations du Groupe par rapport au marché existant pour ces unités, et sur les transactions réalisées à la date de clôture. Une perte à terminaison sur les bateaux en cours de construction peut être constatée le cas échéant si la valeur de réalisation prévue est inférieure au coût de revient budgété.

- **Méthode de dépréciation des stocks de bateaux d'occasion :**

La valeur nette de réalisation est fondée sur les estimations du Groupe par rapport au marché existant pour ces unités, et sur les transactions réalisées à la date de clôture. Les travaux de maintien en état à réaliser pour vendre ces bateaux sont pris en compte pour déterminer la valeur nette de réalisation.

Stocks de marchandises

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus. Ces stocks sont évalués selon la méthode premier entré / premier sorti. Les marchandises font éventuellement l'objet de dépréciation afin de tenir compte des risques d'obsolescence.

4.10 Clients

Les créances clients sont des actifs financiers courants.

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

4.11 Autres instruments financiers

Classification des instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont classés, selon le cas, en :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat,
- prêts et créances,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

A chaque clôture, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

- **Actifs financiers disponibles à la vente :**

Cette catégorie correspond généralement à des titres de participation non consolidés.

Le Groupe ne détient aucun actif de cette nature à la clôture.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le résultat :**

Le Groupe n'inclut dans cette catégorie que les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Il s'agit généralement des valeurs mobilières de placement.

- **Placements détenus jusqu'à leur échéance :**

Cette catégorie correspond principalement à des prêts obligataires. Le Groupe ne détient aucun actif de cette nature à la clôture.

- **Prêts et créances :**

A chaque arrêté, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'une dépréciation.

Cette catégorie correspond pour l'essentiel aux créances clients, aux autres créances contractuelles et à la trésorerie.

Classification des instruments financiers passifs

Les passifs financiers sont classés, selon le cas en passifs financiers au coût amorti ou en passifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Dépréciation des actifs financiers

Des dépréciations sont constituées et comptabilisées au résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. Un indicateur de dépréciation permettant de déterminer une indication objective de perte de valeur est la baisse significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de son coût d'acquisition. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

La valeur de marché est déterminée sur la base des prix de marché publiés à la date de clôture, ou à défaut par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

Instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'était utilisé à la clôture.

4.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, y compris les fonds mis en dépôt par les clients.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

4.13 Avantages du personnel

Types de régime de retraite

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages à long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période.

Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de la période sont provisionnées. Les engagements décrits en note 21 concernent exclusivement des engagements liés à la rémunération des salariés. Il n'y a pas d'actifs détenus en couverture des engagements.

Nature des engagements

- Indemnités de départ :

Les indemnités de départ dues par les entités françaises du groupe sont liées à la convention collective applicable dans le secteur et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

- Régimes complémentaires de retraite :

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an. Ces engagements ne concernent que les indemnités de départ en retraite. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...).

L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie. L'obligation est provisionnée déduction faite, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèse sur les engagements. Ils sont comptabilisés en résultat.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de la période, sauf pour la charge d'actualisation des droits enregistrée en résultat financier.

4.14 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation. Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. La variation correspondante est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si elle a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux, clients...) sont provisionnés dès lors qu'une obligation non contestée du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

4.15 Dettes financières

Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. A chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dans le cas d'emprunts contractés à des conditions hors marché, sont également prises en compte les éventuelles décotes ou surcotes, ce qui se traduit par :

- l'inscription en résultat dans l'exercice de première comptabilisation de l'emprunt de la différence éventuelle (décote en général) entre la valeur des paiements futurs actualisés au taux du marché et la valeur nominale des emprunts,
- la comptabilisation sur la durée de l'emprunt des intérêts qui auraient été calculés au taux du marché sur un emprunt d'un nominal équivalent à la juste valeur de l'emprunt contracté.

Les obligations convertibles émises par le groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission,
- une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission et la composante dette. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission et des impôts différés.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

4.16 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au montant de la trésorerie ou de la contrepartie reçue, c'est-à-dire au prix de la transaction. Ces dettes constituent des passifs financiers.

Toutefois, dans le cas d'une dette fournisseur à long terme non rémunérée ou dont le remboursement fait l'objet d'un étalement sur une longue période, notamment en raison du plan de sauvegarde, la juste valeur de la dette est estimée comme étant la somme des flux futurs actualisés au taux prévalant sur le marché pour un instrument similaire. La dette est alors enregistrée pour un montant inférieur à son montant nominal (décote).

4.17 Impôts

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Tous les impôts différés actifs ont été comptabilisés. Ils ont été déprécié à 100% pour tenir compte des difficultés du Groupe engendrant un risque de non recouvrement.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale (groupe d'intégration fiscale).

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas actualisés.

4.18 Chiffre d'affaires

Ventes de bateaux neufs

En l'absence de règles spécifiques applicables à l'activité de conception, de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation, Rodriguez Group a décidé d'appliquer les dispositions des normes IAS 11 (contrats de construction) et IAS 18 (produits des activités ordinaires) pour l'activité vente de bateaux neufs.

Le produit du contrat correspond au prix de vente du bateau indiqué dans le contrat de vente, ou à défaut dans la letter of agreement signée avec le client et confirmée par le versement d'un premier acompte. En pratique, il n'y a pas de modifications substantielles qui nécessiteraient de revoir le produit du contrat.

Les revenus et la marge d'exploitation sur les ventes de bateaux neufs en cours de construction sont constatés à l'avancement, sur la base des coûts engagés pour les travaux de construction des bateaux.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en rapprochant les coûts engagés et les coûts totaux estimés des contrats. Ces montants sont déterminés et communiqués chaque mois et pour chaque unité par les chantiers de construction des navires.

Le coût de production inclut :

- les coûts directement liés au contrat concerné,
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat,
- tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Les matériels affectés à une commande et non encore consommés sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Les coûts commerciaux sont comptabilisés directement en charges de période dès lors qu'ils ne sont pas directement affectables aux contrats.

Ventes de bateaux d'occasion

La vente d'unités déjà livrées (neuves ou d'occasion) est enregistrée à la date du transfert des risques et avantages liés à la propriété, qui est le plus souvent matérialisé par le procès verbal de réception / Protocol of delivery and acceptance.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires est reconnu de la manière suivante :

- Réparation : comptabilisation à la date de réalisation des travaux,

- Commissions sur ventes : comptabilisation au rythme du paiement des acomptes par le client acheteur du bateau,
- Commissions sur prestations charter : comptabilisation à la date d'exécution de la prestation.

4.19 Détermination du résultat opérationnel courant

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que:

- les autres produits et charges opérationnels,
- les éléments de nature financière,
- les résultats des sociétés mises en équivalence,
- le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

La « Participation des salariés » est, le cas échéant, intégrée dans les charges de personnel.

Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges opérationnels qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, incluant notamment :

- les dépréciations des goodwill et des immobilisations constatées,
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs, de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus ou moins-values de cession d'actifs non courants,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif.

4.20 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

4.21 Secteurs opérationnels

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Les secteurs d'activité retenus par Rodriguez Group sont les suivants :

- vente de bateaux : bateaux neufs customs, semi customs et bateaux d'occasion,
- prestations de services : réparation, commissions sur ventes, commissions sur charter et autres prestations connexes et marchandises associées,
- autres : activité de holding.

Les actifs sectoriels sont les actifs courants et non courants utilisés par un secteur. Les actifs non rattachables à un secteur apparaissent sur la ligne « Actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants. Les passifs non rattachables à un secteur apparaissent sur la ligne « Passifs non alloués ».

La note 35 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs, aux passifs et aux investissements.

Compte tenu de l'application obligatoire de la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, la ventilation par zone géographique n'est plus présentée, la nouvelle norme ne requérant qu'un seul niveau d'information sectorielle.

Note 5. Faits marquants de la période

5.1 Etat d'avancement du plan de sauvegarde

Remboursement du passif gelé de SNP Boat Service (2^{ème} échéance)

Conformément au jugement modifiant le plan de sauvegarde, SNP Boat Service a procédé au cours du mois d'octobre 2012 au règlement du deuxième dividende de son plan de sauvegarde (banques, fournisseurs et passif fiscal et social).

Le montant total du règlement de la deuxième échéance, s'est élevé à 8,2 M€.

Exécution du plan de sauvegarde (3^{ème} échéance)

Les entités Le Yacht et SAS G. Rodriguez ont procédé, au cours des mois d'avril et mai 2013, au règlement de la troisième échéance de leurs plans d'apurement du passif respectifs.

La SAS G. Rodriguez, bénéficiant d'un plan de sauvegarde court (d'une durée de 3 ans) conformément aux modalités prévues, le Tribunal de Commerce de Cannes a prononcé la clôture de la procédure de sauvegarde de la société pour extinction du passif en date du 18 Juin 2013.

En ce qui concerne la société Rodriguez Group, la 3^{ème} échéance du mois d'Avril 2013, n'a pas été remboursée au 30 septembre 2013, et fera l'objet d'un traitement dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire actuellement pendante.

Accord transactionnel avec le Groupe ARNO

Un accord transactionnel a été conclu en octobre 2012 avec le Groupe ARNO, ancien partenaire du Groupe pour la commercialisation des bateaux de la gamme LEOPARD. En raison d'importantes difficultés financières et commerciales, le Groupe ARNO n'avait pas été en mesure d'honorer les dernières livraisons de bateaux commandés et payés par Rodriguez Group au cours de la période d'observation.

L'accord signé sous l'égide des organes de la procédure a permis à Rodriguez Group de reprendre possession de ces trois dernières unités (deux 31 mètres et un 34 mètres), dont la construction avait à peine été entamée par ARNO. La fabrication et la finalisation de ces unités ont ainsi été confiées au chantier ITALYACHTS, ancien sous-traitant d'ARNO. Deux unités ont depuis été vendues, dont le 34 mètres « PHOENICIAN », livré à son propriétaire en janvier 2013, et le 31 mètres « SPECIAL K » livré en juillet 2013.

Fixation du passif définitivement admis

Les audiences de contestations de créances se sont poursuivies sur l'exercice 2012/2013, un sursis à statuer ayant été requis pour toutes les affaires concernant des créances devant être validées par le juge du fond (principe et montant) avant examen par le juge commissaire.

Il est ici précisé que par prudence, et sur la base d'une évaluation conjointe des risques par les conseils du groupe et la Direction, l'intégralité du passif éventuel relatif à ces créances contestées avait été provisionnée au 30 septembre 2010 et a été réactualisée sur l'exercice 2012/2013.

Les provisions sont reprises au fur et à mesure des ordonnances rendues par le juge commissaire, aboutissant soit à une admission définitive (total ou partielle) de la créance, soit à un rejet.

5.2 Gouvernement d'entreprise

Après deux ans et demi de mandat, Eric de SAINTDO, Président du Directoire de Rodriguez Group et Président Directeur Général des différentes filiales, a démissionné de ses fonctions de président.

Le 22 Mars 2013, le Conseil de Surveillance a nommé Anne-Lise COLONNA DE LECA Président du Directoire de Rodriguez Group et Président Directeur Général de l'ensemble des sociétés affiliées.

Anne-Lise COLONNA DE LECA assure désormais la représentation de Rodriguez Group désignée aux fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société Camper & Nicholson International Ltd.

Une partie des membres du Conseil de Surveillance a été renouvelée en parallèle de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'approbation des comptes 2011/2012. Liliane DELPECH, Directrice des Bureaux et collaboratrice du Groupe depuis près de 35 ans, a succédé à Laurence RODRIGUEZ comme membre du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group.

Jean LECOMTE, membre du Conseil de Surveillance, a succédé à Alexandre RODRIGUEZ, démissionnaire, à la Présidence du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group.

Michael PAYNE a été nommé en qualité de *Chief Executive Officer* de Camper & Nicholson International. En rejoignant Camper & Nicholson il y a dix-huit ans, Michael PAYNE a consacré sa carrière au développement du Groupe, d'abord comme professionnel du Brokerage puis comme Directeur Commercial, fonction qu'il exerce depuis 2011. Ses compétences unanimement reconnues et respectées dans le milieu de la Grande Plaisance et sa passionnante vision de l'entreprise ont convaincu Anne-Lise COLONNA DE LECA, Directeur Général de Rodriguez Group, de lui confier la Direction Générale de Camper & Nicholson.

5.3 Repositionnement du Groupe

Evolution de la gamme vers les unités de grandes tailles

Face à l'évolution du marché de la Grande Plaisance, dont le Groupe suit et connaît parfaitement les tendances, Rodriguez Group a entamé en 2010 une démarche de repositionnement de sa gamme sur les unités de grandes tailles (supérieures à 31mètres).

Désormais, la diversification de son offre passe davantage par la diversité du type de bateaux offert à la vente (semi déplacement ou déplacement, open ou non, en fibre, en acier ou en aluminium) davantage que sur l'extension des gammes de tailles.

Sur l'exercice 2012/2013, il s'est poursuivi la construction du premier Méga Yacht, le 165 AZUL ITALYACHTS, un yacht de 50mètres aux performances techniques exceptionnelles, véritable parangon du savoir-faire Rodriguez Group.

Pour parachever la saison 2013 et préparer les programmes de production 2014 et 2015, RODRIGUEZ GROUP a présenté au cours du mois de septembre, lors du Festival de la Plaisance de Cannes, les projets phares imaginés et conçus par ses équipes dont le tout nouveau 150 AZUL. Celui-ci a été mis en production à la suite de ce salon pour une livraison en juin 2015 pour le modèle de base.

5.4 Rationalisation des implantations internationales

Rodriguez Group a poursuivi au cours de l'exercice l'analyse de la rentabilité de ses bureaux à l'étranger. Priorité a été donnée aux implantations proches des lieux d'établissement de sa clientèle : Côte d'Azur (Antibes, Golfe-Juan, Cannes et Saint-Tropez), Monaco, Londres, et la Côte Est des Etats-Unis (Palm Beach, Miami, Fort Lauderdale, Newport).

Mise en sommeil de SNP Boat Inc.

Afin d'accroître les synergies avec la filiale Camper & Nicholson International, qui possède déjà une très forte représentation sur la côte est des États-Unis, il a été décidé de mettre en sommeil la société SNP Boat Inc à la date du 31 Mars 2013.

Mise en place de la fermeture de SNP Boat Service Italia

Il a été décidé de procéder sur l'exercice 2013/2014, à la liquidation et la fermeture définitive de la filiale SNP Boat Service Italia. Cette société n'avait plus sur l'exercice en cours aucune activité, ni salarié. Une partie des actifs de la société ont été vendus sur l'exercice afin de préparer les opérations liées à la fermeture de cette société.

Projet de création d'une nouvelle entité monégasque

Afin d'exercer au mieux les opportunités offertes par les contrats de distribution exclusive (qui inclut une exclusivité de distribution sur le territoire monégasque), SNP BOAT a sollicité des autorités locales l'autorisation d'implanter une structure sur le territoire monégasque.

Il a donc été proposé de créer une société à responsabilité limitée de droit monégasque dont le capital social serait de 15 000 €.

Le Conseil d'Administration de SNP Boat Service a autorisé, le 24 octobre 2011, la souscription, à hauteur de 99% dans le capital de cette société.

La Direction de l'Expansion Economique ayant formulé un avis favorable à ce projet, les formalités pratiques d'ouverture du bureau (domicilié au sein des locaux de Camper & Nicholson Monaco) se poursuivront sur l'exercice.

5.5 Axes de développement commercial

Présence du Groupe au salon de Hainan en Chine

Comme chaque année, Rodriguez Group a participé au Hainan Rendez-Vous, dans la ville de Sanya, au sud de la Chine. Ce salon, qui regroupe tous les secteurs du luxe, constitue une occasion privilégiée d'aller à la rencontre de la clientèle asiatique, nouvelle venue sur le marché de la Grande Plaisance. En novembre 2012, Rodriguez Group a également présenté ses produits lors du Xiamen Boat Show.

Rodriguez Group étudie la possibilité de renforcer sa présence lors de ces événements, en s'alliant à d'autres marques de luxe.

Elargissement de la force de vente

Rodriguez Group, entend également aujourd'hui redéfinir sa stratégie autour de sa société de Brokerage connu mondialement qu'est Camper & Nicholsons. En effet, la force de vente de Camper & Nicholsons est aujourd'hui un élément essentiel grâce à sa parfaite connaissance du marché mondiale et son réseau international.

Note 6. Evénements postérieurs

Projet de modification du plan de sauvegarde

Le 21 octobre 2013, Rodriguez Group a réuni son Conseil de Surveillance, ainsi que le Conseil d'Administration de sa filiale SNP BOAT SERVICE, aux fins de recueillir les observations de la Direction du Groupe sur, d'une part, le premier bilan de la saison 2012/2013 et, d'autre part, l'exécution des obligations mises à sa charge par le plan de sauvegarde.

A cette occasion, la Direction du Groupe RODRIGUEZ, par la voix de son Président Directeur Général Anne-Lise COLONNA DE LECA, a confirmé s'être engagée dans un processus de discussion de la dette bancaire moratorisée avec les créanciers du pool.

C'est dans ces conditions, et avec l'aval du Conseil de Surveillance, que la Direction du Groupe RODRIGUEZ a déposé jeudi 31 octobre 2013 un projet de modification de son plan de sauvegarde devant le Tribunal de Commerce de Cannes.

Mise en Redressement judiciaire du Groupe Rodriguez

Par jugement en date du 7 janvier 2014, notifié le 9 janvier, le Tribunal de Commerce de Cannes a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard des sociétés SNP BOAT SERVICE et RODRIGUEZ GROUP.

Cette mesure est la conséquence automatique du non règlement de l'échéance du 31 octobre 2013 du plan de sauvegarde de SNP BOAT SERVICE (8 M€), la société ayant entamé au cours de l'été des discussions avec ses principaux créanciers pour revoir ce plan et alléger la charge de la dette, qui s'élève à 116 M€ (dont 65 M€ de dette obligataire).

Elle ouvre au bénéfice des sociétés SNP BOAT SERVICE et RODRIGUEZ GROUP une période d'observation de six mois renouvelables, dont le Groupe entend se servir pour signer un nouvel accord avec ses créanciers bancaires.

L'exploitation sera poursuivie dans les conditions habituelles, le Groupe ayant pris toutes les dispositions pour organiser le bon déroulement des commandes et livraisons en cours.

Fin de Partenariat avec le Groupe San Lorenzo

Au 31 Décembre 2013, le partenariat avec le Groupe San Lorenzo, signé en Janvier 2011, a pris fin. Après un peu moins de 3 ans de collaboration, les deux sociétés ont décidé d'un commun accord de faire route séparée.

Le contrat de sous-location conclu par la société SNP Boat Service, afférent aux locaux du bureau de vente du groupe Sanlorenzo à Antibes, a également expiré le 30 juin 2013.

Note 7. Goodwill

Liste des goodwill (en valeur nette comptable) :

Société ou groupe	Année d'acquisition	Monnaie	30/09/2013	30/09/2012 Corrigé	30/09/2012 Publié
Camper & Nicholsons	2001	€	19 397	20 318	23 918
BSA	2002	USD	42	680	680
Le Yacht Tunisie	2004	€	20	20	20
SNP BOAT Italie (après fusion avec Customs Managements)	2007	€	61	61	61
Valeur nette comptable			19 521	21 080	24 680

L'acquisition de la société Camper & Nicholsons ayant été réalisée avant le passage aux IFRS, le goodwill a été maintenu en Euro, et non dans la monnaie de la société acquise.

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012 Corrigé	30/09/2012 Publié
Goodwill nets à l'ouverture	21 080	25 489	25 489
Acquisitions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Variations de change	-	76	76
Dépréciations	(1 559)	(4 485)	(885)
Goodwill nets à la clôture	19 521	21 080	24 680

Il est à noter que lors de la publication des résultats de l'exercice 2011/2012, le Goodwill avait été fixé à 24,7 M€.

A posteriori, un examen concerté de la méthode d'évaluation du Goodwill de la société Camper & Nicholsons a abouti à la mise en place d'une méthodologie différente pour l'exécution du test de dépréciation :

- l'actif testé inclut désormais le besoin en fond de roulement hors exploitation et limite la prise en compte des avances et acomptes aux sommes déjà acquises à Camper & Nicholsons (les sommes détenues pour compte de tiers sont exclues de l'actif testé) ;
- les flux prévisionnels de trésorerie pris en compte dans le test sont grevés des investissements futurs, améliorés des déficits reportables, et appréciés de manière différente s'agissant des flux finaux (à horizon 5 ans).

Les comptes publiés du 30 septembre 2012 ont donc été corrigés d'une dépréciation de 3,6 M€ déterminée après mise à jour de la méthode d'évaluation, venant en déduction de la valeur du Goodwill.

En 2012/2013, une dépréciation complémentaire de 1,6 M€ (dont 0,9 M€ pour le Goodwill de Camper & Nicholsons) a également été enregistrée, générant en contrepartie une charge opérationnelle non courante.

L'organisation du Groupe permet d'allouer les goodwill constatés lors des regroupements d'entreprises aux 5 unités génératrices de trésorerie concernées :

UGT	Valeur comptable par UGT		
	30/09/2013	30/09/2012 corrigé	30/09/2012 Publié
Vente de bateaux	61	61	61
Réparations navales	-	-	-
Services & Brokerage (CNI)	19 439	20 998	24 598
Autres services	-	-	-
Tunisie	20	20	20
TOTAL	19 521	21 080	24 680

Note 8. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	Frais R&D	Fonds commercial	Marques et licences	Total
Valeur brute à l'ouverture	-	149	485	634
Ecart de conversion	-	-	-	-
Cessions/ sorties	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	-	-
Reclassements et autres	-	-	(74)	(74)
Valeur brute à la clôture	-	149	411	560
Amortissements cumulés à l'ouverture	-	138	291	429
Ecart de conversion	-	-	-	-
Cessions/ sorties	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	(1)	(1)
Dotations aux amortissements	-	8	-	8
Dotations aux dépréciations	-	-	8	8
Reclassements et autres	-	-	(74)	(74)
Amortissements cumulés à la clôture	-	146	224	370
Valeur nette comptable à l'ouverture	-	11	194	205
Valeur nette comptable à la clôture	-	3	187	190

Note 9. Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres immo. corp.	Immo. corp. en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 822	1 597	9 340	-	12 759
Ecart de conversion	(42)	(23)	(19)	-	(84)
Cessions/ sortie	-	(29)	(434)	-	(463)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Acquisitions	308	81	242	-	630
Reclassements	-	-	(5)	-	(5)
Valeur brute à la clôture	2 087	1 625	9 124	-	12 836
Amortissements cumulés à l'ouverture	1 436	1 273	6 866	-	9 575
Ecart de conversion	(19)	(21)	(15)	-	(55)
Cessions / sortie	-	(24)	(298)	-	(322)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	57	85	745	-	887
Dotations aux dépréciations	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	(5)	-	(5)
Amortissements cumulés à la clôture	1 474	1 313	7 293	-	10 081
Valeur nette comptable à l'ouverture	386	325	2 474	-	3 184
Valeur nette comptable à la clôture	613	312	1 831	-	2 756

Dont actifs en location financement (véhicules de tourisme, matériel et outillage) :

- montant brut au 30/09/2013 : 0,1 M€
- montant net au 30/09/2013 : 0,1 M€

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à l'acquisition d'une place de port à Antibes, suite à la vente d'une de ses nouvelles unités.

Note 10. Dépréciation d'actifs

La méthodologie utilisée pour les tests de dépréciation est décrite en note 4.8 « Perte de valeur ».

Les valeurs recouvrables ont été calculées à partir de la valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et de sa sortie à la fin de la durée de vie estimée. Les flux de trésorerie ont été déterminés à partir du dernier business plan du Groupe.

UGT Camper & Nicholsons (CNI)

Le test de valeur effectué sur CNI concerne l'ensemble des actifs, y compris le besoin en fonds de roulement, qui compte tenu de l'activité particulière du Groupe et des avances accordées par les clients est négatif. La valeur d'utilité de l'activité CNI repose sur les prévisions de cash flow à 5 ans, actualisés à 10,04% (contre 9,78% à la clôture de l'exercice précédent).

Ce taux a en effet été revu à la hausse cette année de façon à prendre en compte le risque supplémentaire lié aux résultats de CNI. Il a été déterminé sur la base des hypothèses présentées ci-après.

Principales hypothèses retenues

- Taux et Durée

	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2012
	CNI	Corrigé	Publié
Taux sans risque	2,48%	2,90%	2,90%
Prime de risque	5,01%	4,30%	4,30%
Coefficient Béta	1,51	1,60	1,60
Taux d'actualisation après impôts	10,04%	9,78%	9,78%
Durée des prévisions	5 ans	5 ans	5 ans
Taux de croissance à l'infini	2%	2%	2%
Taux d'impôt	30%	30%	30%

- Budget

Le budget de CNI présente les hypothèses suivantes :

Budget CNI	entre	et
Evolution du Chiffre d'affaires / an	0,0%	14,1%
Evolution des Coût Variable sur Chiffre d'affaires / an	0,0%	14,1%
Evolution des Charges fixes / an	1,69%	2,00%
Evolution du BFR / an	0,1 M€	0,2 M€
Evolution des Investissements / an	0,1 M€	0,2 M€
Cash-Flow obtenus / an	0,6 M€	2,3 M€

(1) Hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et des coûts variables : 2013/2014 > +5,8% ; 2014/2015 > +8,7% ; 2015/2016 > +10,1% ; 2016/2017 > +14,1% ; 2017/2018 > +0%.

- Valorisation des actifs testés

Actifs testés	CNI	30/09/2012 Corrigé	30/09/2012 Publié
Goodwill Camper&Nicholsons	23 918	23 918	23 918
Actifs Incorporels	215	934	934
Actifs Corporels	1 390	1 779	1 779
Actifs Financiers	260		
Besoin en Fond de roulement	(1 062)	(1 849)	(14 173)
	24 721	24 782	12 458

l'actif testé inclut désormais le besoin en fond de roulement hors exploitation et limite la prise en compte des avances et acomptes aux sommes déjà acquises à Camper & Nicholsons (les sommes détenues pour compte de tiers sont exclues de l'actif testé). L'impact sur le besoin en Fond de roulement de l'année 2012 et de 12 324 K€ (différence entre Corrigé et Publié).

Résultat des tests de dépréciation

Les résultats du test de dépréciation sont les suivants :

	Actifs testés	Valeur recouvrable	Dépréciation
Camper & Nicholsons - 30/09/2012 Publié	12 458	22 126	-
Camper & Nicholsons - 30/09/2012 Rectifié	24 782	21 182	3 600
Camper & Nicholsons - 30/09/2013	24 721	20 200	4 521
TOTAL 30/09/2013	24 721	20 200	4 521

La dépréciation complémentaire de CNI sur l'exercice s'élève à : 921 K€.

Tests de sensibilité

L'actif net testé a fait l'objet d'un test de sensibilité portant sur différentes hypothèses dont les résultats ont été reportés dans le tableau suivant. On y retrouve la valeur recouvrable de l'actif testé de l'UGT Camper & Nicholsons dont le montant s'élève à 24 721 K€.

En fonction de l'hypothèse retenue, l'impact sur le résultat constate soit une augmentation, soit une réduction des cash-flows.

	Actifs testés	Valeur recouvrable de base	Valeur recouvrable des actifs testés	Impact sur le test réalisé	Dépréciation au 30/09/2013
hypothèse 1 : hausse du taux d'actualisation de 1 point	24 721	20 200	17 836	2 364	6 885
hypothèse 2 : Baisse du taux d'actualisation de 1 point	24 721	20 200	23 258	(3 058)	3 600
hypothèse 3 : Hausse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point	24 721	20 200	19 362	838	5 359
hypothèse 4 : Baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point	24 721	20 200	21 160	(960)	3 600
hypothèse 5 : Augmentation du CA limité à 5% par an sans réduction des charges (1)	24 721	20 200	17 157	3 043	7 564
hypothèse 6 : Augmentation du CA limité à 5% par an avec réduction des charges (1)	24 721	20 200	27 298	(7 098)	3 600
hypothèse 7 : hypothèse 5 lié à l'hypothèse 1 (2)	24 721	20 200	14 895	5 305	9 826
hypothèse 8 : hypothèse 5 lié à l'hypothèse 2 (2)	24 721	20 200	20 094	106	4 627
hypothèse 9 : hypothèse 6 lié à l'hypothèse 1 (2)	24 721	20 200	23 869	(3 669)	3 600
hypothèse 10 : hypothèse 6 lié à l'hypothèse 2 (2)	24 721	20 200	31 739	(11 539)	3 600

- (1) Le test réalisé a été effectué en retenant uniquement un accroissement de 5% du chiffre d'affaires par an ainsi que pour la détermination de la valeur terminale, et en tenant compte d'une politique plus ou moins incisive de limitation et de rationalisation des frais de structure, à mettre en place par la Direction.
- (2) Les tests réalisés ont été établis sur des hypothèses combinées, avec par exemple pour l'hypothèse 7, une hausse du taux d'actualisation de 1 point et une augmentation du chiffre d'affaires limitée à 5% par an sans réduction de charges.

Note 11. Actifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 30 Septembre 2013

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2013	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Immobilisations corporelles	2 756	-	-	-	-	2 756
Immobilisations incorporelles	160	-	-	-	-	160
Goodwill	20 400	-	-	-	-	20 400
Autres actifs financiers	413	-	413	-	-	-
Impôts différés actifs	-	-	-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS	23 729	-	413	-	-	23 316
Stocks	14 470	-	-	-	-	14 470
Créances clients	6 827	-	6 827	-	-	-
Acomptes fournisseurs	953	-	953	-	-	-
Autres créances	3 416	-	237	-	-	3 179
Actifs d'impôts exigibles	649	-	-	-	-	649
Autres actifs courants	804	-	-	-	-	804
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 662	-	20 319	-	5 343	-
ACTIFS COURANTS	52 781	-	28 336	-	5 343	19 102

La variation des impôts différés actifs est expliquée en note 31.

Au 30 Septembre 2012

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2012	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Immobilisations corporelles	3 184	-	-	-	-	3 184
Immobilisations incorporelles	206	-	-	-	-	206
Goodwill	24 680	-	-	-	-	24 680
Autres actifs financiers	522	-	522	-	-	-
Impôts différés actifs	339	-	-	-	-	339
ACTIFS NON COURANTS	28 931	-	522	-	-	28 409
Stocks	22 729	-	-	-	-	22 729
Créances clients	14 387	-	14 387	-	-	-
Acomptes fournisseurs	11 998	-	11 998	-	-	-
Autres créances	6 895	-	237	-	-	6 658
Actifs d'impôts exigibles	437	-	-	-	-	437
Autres actifs courants	592	-	-	-	-	592
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 041	-	20 319	-	1 722	-
ACTIFS COURANTS	79 079	-	46 941	-	1 722	30 416

Les valeurs comptables des actifs financiers correspondent à leur juste valeur.

Note 12. Stocks

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Bateaux neufs (brut)	9 336	12 465
Dépréciation	(2 098)	(1 671)
<i>Bateaux neufs (net)</i>	<i>7 239</i>	<i>10 794</i>
Bateaux d'occasion (brut)	14 318	40 182
Dépréciation	(11 809)	(34 272)
<i>Bateaux d'occasion (net)</i>	<i>2 509</i>	<i>5 910</i>
En cours	459	1 596
Stock de bateaux (net)	10 207	18 300
Marchandises (brut)	4 517	4 635
Dépréciation	(255)	(207)
Stock de marchandises (net)	4 263	4 428
Total stocks	14 470	22 729

Le stock de bateaux neufs correspond à des bateaux non vendus et à des bateaux en cours de construction.

Les « en-cours » correspondent à des travaux engagés sur les bateaux d'occasion.

Comme décrit au paragraphe 4.9 « Stocks et en-cours », les stocks de bateaux neufs et d'occasion font l'objet d'une dépréciation au cas par cas quand la valeur nette de réalisation devient inférieure au coût.

La valeur nette de réalisation des bateaux en stock immédiatement disponibles à la livraison (neufs et occasions) est déterminée en se basant sur les prix de vente des transactions

réalisées au cours de l'exercice pondérés en fonction de l'âge et de l'état du bateau et en tenant compte des travaux de maintien en état nécessaire pour rendre le stock liquide.

Note 13. Clients

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Clients	9 442	19 905
Dépréciation	(2 615)	(5 512)
Total	6 827	14 393

Le montant des créances clients bateaux neufs en cours de construction s'élève à 2,4 M€ au 30 septembre 2013 contre 10,4 M€ au 30 septembre 2012. La diminution des dépréciations sur compte client s'explique par la comptabilisation en pertes sur créances irrécouvrables de créances très anciennes.

Ces créances résultent de l'avancement de la production déduction faite des acomptes reçus. Le système comptable en place ne permet pas de présenter les montants nets individualisés par dépassement d'échéance. Le Groupe essaie de réduire au maximum les délais de recouvrement.

Note 14. Autres actifs courants

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Acomptes sur commandes fournisseurs	953	11 992
Créances sociales et fiscales	2 417	6 658
Autres créances	1 199	359
Provisions pour dépréciation des autres créances	(200)	(122)
Charges constatées d'avance	804	592
Total	5 173	19 479

Les acomptes sur commandes sont liés à la mise en construction de nouvelles unités afin de proposer à la clientèle de Rodriguez Group, pour la saison 2014.

L'importante diminution de créances sociales et fiscales par rapport à l'exercice précédent, correspond principalement aux remboursements de TVA Italienne consenti à la société SNP Boat Service par les services des impôts italiens, pour les années 2005, 2006 et 2007, d'un montant de 3,6 M€. Afin d'en obtenir un remboursement anticipé, une partie de cette dette de TVA a fait l'objet d'une cession auprès d'établissements de crédit.

Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2013	Variation	30/09/2012
Valeurs mobilières de placement	2 116	382	1 734
Disponibilités	23 546	3 239	20 307
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 662	3 621	22 041
Découverts et concours bancaires courants	(2 257)	445	(2 702)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	23 405	4 066	19 339

La trésorerie nette consolidée demeure positive et s'établit à 23,4 M€ à la clôture de l'exercice, contre 19,3 M€ au 30 septembre 2012. L'utilisation de la trésorerie active est soumise aux restrictions suivantes :

- Trésorerie bloquée chez le mandataire, dans le cadre du plan de sauvegarde (1,1 M€) ;
- Trésorerie représentative d'avances et acomptes clients encaissés par les départements *Vente, Charter et Management* de Rodriguez Group et de Camper & Nicholsons et détenus pour leur compte (18,8 M€).

Note 16. Capital

Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 euro de nominal (soit 1 750 K€), entièrement libérées. Au 30 septembre 2013, le Groupe détient 115 392 actions propres.

Nombre d'action	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Actions propres (rachat)	113 892			113 892
Actions propres (AFEI)	1 267	12 862	12 629	1 500
Total	115 159	12 862	12 629	115 392

Note 17. Résultat par action

	30/09/2013	30/09/2012 Corrigé	30/09/2012 Publié
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère (<i>milliers d'euros</i>)	(18 683)	(35 627)	(32 027)
Nombre moyen pondéré d'actions (<i>milliers</i>)	12 385	12 385	12 385
Résultat en Euros par actions	(1,51)	(2,88)	(2,59)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère (<i>milliers d'euros</i>)	(18 683)	(35 627)	(32 027)
Nombre moyen pondéré d'actions (<i>milliers</i>)	12 385	12 385	12 385
Ajustements liés aux instruments dilutifs	4 361	4 361	-
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action (<i>en milliers</i>)	16 746	16 746	12 385
Résultat dilué par actions (en Euros)	(1,12)	(2,13)	(2,59)

Dans le cadre du protocole bancaire établi lors de la procédure de sauvegarde, signé entre autre, entre la société SNP Boat Service et la société Rodriguez Group, il a été décidé l'émission d'obligation convertible par la société SNP Boat Service en actions Rodriguez Group. Les principaux termes et conditions sont les suivants :

- la société émettra 4 361 115 obligations d'une valeur nominale de 14.83 € ;
- les obligations seront intégralement libérées lors de leur souscription par compensation avec la somme de 64,662 M€ ;
- les obligations ne porteront pas intérêt ;
- celles-ci seront remboursable par tranche à partir du 7^{ème} anniversaire de la date homologuant le plan de sauvegarde de la société (soit le 07 Avril 2017) ;
- Chacune des banques aura la faculté de demander la conversion totale ou partielle des obligations au titre de chaque tranche concernée ;
- En cas de conversion, les obligations donneront droit de souscrire à des actions ordinaires de la société Rodriguez Group ;
- La conversion des obligations interviendra à raison d'une Action pour une Obligation ;
- La libération des actions s'opèrera par compensation avec la créance obligataire.

Au final, le résultat dilué par actions doit tenir compte de ces obligations convertibles, en tenant compte du fait que la conversion interviendra à raison d'une action pour une obligation. Le nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué est de 16 746 milliers d'actions.

Note 18. Dettes financières

L'endettement financier net du Groupe se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	30/09/2013	30/09/2012
Emprunt obligataire	-	16 165	25 836	42 002	38 891
Emprunts auprès établissements de crédit	-	25 865	11 501	37 366	42 021
Dettes financières location financement	-	-	-	-	-
Trésorerie passive gelée	-	391	207	598	677
Dettes financières non courantes	-	42 421	37 545	79 966	81 589
Emprunt obligataire	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établissements de crédit	5 969	-	-	5 969	2 223
Dettes financières location financement	-	-	-	-	77
Concours bancaires courants	1 559	-	-	1 559	1 920
Trésorerie passive gelée	100	-	-	100	105
Dettes financières courantes	7 628	-	-	7 628	4 325
Dettes financières totales	7 628	42 421	37 545	87 594	85 914
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	(2 116)	(1 734)
Disponibilités	-	-	-	(23 546)	(20 307)
Trésorerie	-	-	-	(25 662)	(22 041)
Endettement net	-	-	-	61 931	63 873

Evolution de l'endettement

La diminution de l'endettement, de près de 1,9 M€, provient essentiellement :

- de l'actualisation (charge d'intérêts) de l'emprunt obligataire pour 3,1 M€. Cette actualisation se traduit par une charge d'intérêt au compte de résultat et une augmentation de la valeur de la dette au bilan.
- de l'actualisation de l'emprunt bancaire pour 2,1 M€ ;
- d'une augmentation de la trésorerie nette pour 3,6 M€ ;
- d'un remboursement de l'emprunt bancaire dans le cadre du protocole transactionnel pour 2,9 M€ et des concours bancaires courants pour 0,6 M€.

L'emprunt obligataire n'est remboursable par tranches qu'à compter de 2017. Par conséquent, son actualisation en IFRS a une incidence négative à cet horizon, et a fortiori à moins de 5 ans.

Note 19. Passifs financiers par catégorie

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers:

Au 30 septembre 2013

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2013	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers gelés actualisés	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Dettes financières	79 966	-	79 966	-	-
Engagements envers le personnel	527	-	-	-	527
Provisions	9 886	-	2 839	-	7 047
Passifs d'impôts différés	-	-	-	-	-
Passifs gelés à long terme	38 199	-	38 199	-	-
PASSIFS NON COURANTS	128 577	-	121 003	-	7 574
Dettes financières	7 628	1 559	6 069	-	-
Acomptes reçus	20 877	19 584	1 293	-	-
Dettes fournisseurs	13 122	10 825	2 297	-	-
Dettes d'impôt exigible	3 865	-	-	-	3 865
Autres passifs courants	7 204	4 464	890	-	1 850
PASSIFS COURANTS	52 694	36 431	10 548	-	5 715

Le montant des acomptes clients de 20,9 M€ est net des compensations avec les créances clients bateaux neufs en cours de construction (Cf Note 13 « Clients »). La diminution du poste acomptes reçus s'explique en partie par le débouclage d'un certain nombre de transactions commerciales, notamment la vente pour compte réalisée par Camper & Nicholsons déjà évoquée dans la note 15.

Ventilation court terme / long terme du passif gelé

(En milliers d'euros)	Valeur nominale	Valeur actualisée	Part à court terme	Part à long terme
Dettes fournisseurs	29 083	26 624	2 297	24 327
Acomptes clients	11 991	11 000	1 293	9 707
Dettes sociales	965	881	39	842
Dettes fiscales	4 491	4 174	851	3 323
Passifs gelés	46 530	42 679	4 480	38 199

Au 30 septembre 2012

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2012	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Dettes financières	81 589	266	81 323	-	-
Engagements envers le personnel	454	-	-	-	454
Provisions	13 240	-	3 028	-	10 212
Passifs d'impôts différés	248	-	-	-	248
Passifs gelés à long terme	41 609	-	41 609	-	-
PASSIFS NON COURANTS	137 140	266	125 960	-	10 914
Dettes financières	4 325	1 920	2 405	-	-
Acomptes reçus	15 060	14 233	827	-	-
Dettes fournisseurs	24 053	21 623	2 430	-	-
Dettes d'impôt exigible	1 860	-	36	-	1 824
Autres passifs courants	8 879	4 484	1 889	-	2 505
PASSIFS COURANTS	54 177	42 260	7 587	-	4 330

Les valeurs comptables des actifs financiers correspondent à leur juste valeur.

Passif de la sauvegarde

La mise en place de la procédure de sauvegarde a conduit à « geler » à la date du 7 avril 2009, une partie significative des passifs financiers et non financiers, courants et non courants.

Conformément à la liste des créances art. L624-1 du C.Com établie le 22 juin 2010 par le mandataire judiciaire et aux différentes transactions intervenues postérieurement, le passif restant à rembourser au 30 septembre 2013 dans le cadre de la procédure de sauvegarde se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Montants gelés au bilan 30/09/2013	Selon état du mandataire judiciaire protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	Non déclaré
Emprunt obligataire	42 002		42 002		
Emprunt bancaire	43 335		43 335		
Découvert	698		698		
Provision pour risques et charges Clients	2 756 11 000		7 259	5 595	902
Provision pour risques et charges Fournisseurs	83 26 624		25 130	323	1 254
Provision pour risques et charges Dettes fiscales et sociales	- 5 055		5 055		
Totaux	131 553	-	123 479	5 918	2 156

Leur règlement est effectué en fonction des échéanciers de paiement et des plans de sauvegarde tels que validés par le Tribunal de Commerce de Cannes.

Note 20. Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit.

Risque de change

Les ventes réalisées par le Groupe Camper & Nicholsons sont réalisées pour l'essentiel en USD. Les charges peuvent être libellées en USD ou en Euro. Les transactions réalisées avec les autres sociétés du Groupe génèrent une position de change.

Pour les autres sociétés du Groupe, l'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les quelques opérations réalisées en USD est limité.

D'une manière générale, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de couvrir systématiquement les risques de change sur les opérations réalisées dans une devise tierce (USD notamment). Une couverture peut cependant être réalisée au cas par cas.

Risque de taux

Compte tenu du fait que l'accord signé avec les banques prévoit un abandon de l'intégralité des intérêts à échoir, sur les dix prochaines années, le Groupe n'est donc plus soumis au risque de taux.

Risque de liquidité

La procédure de sauvegarde a eu un effet mécanique structurel sur la dette, en gelant une partie de celle-ci et en l'étalant de 3 à 10 ans en fonction des sociétés du Groupe. Cependant, les montants gelés sont d'une importance telle, près de 116 M€ en ce qui concerne la dette bancaire (dont 65 M€ de dette obligataire), que la société ne pourra honorer son échéance d'octobre 2013, qui s'élève à près de 8 M€, dont 6 M€ (Note 18 - Dette financière à - 1 an) et uniquement pour les établissements bancaires. Au 30 septembre 2013, la trésorerie nette s'élève à 23, 4 M€.

Si l'on ne tient pas compte des sommes chez les mandataires et des sommes correspondant à des avances et acomptes soumis à restriction (Note 15), la trésorerie nette s'élève alors à 3,5 M€. Il est à noter que le Groupe est depuis le mois de Juin 2013, en cours de négociation aux fins de signer un nouvel accord avec ses créanciers bancaires, concourant à un rééchelonnement de cette dette, et/ou un abandon pur et simple d'une partie de celle-ci.

Risque de crédit

Les ventes font, dans la plupart des cas, l'objet d'une clause de réserve de propriété. La remise des documents est, le plus fréquemment, conditionnée au paiement total de la créance. Le risque de crédit est, sur ce point, relativement réduit.

Risques assurables

La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages / pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie « Tous risques sauf ». Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing...) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

Note 21. Engagements de retraite et autres avantages

Evolution de l'engagement de retraites

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Provision à l'ouverture	454	564
Coût des services rendus	33	33
Charge d'intérêt	13	21
Gains et pertes actuariels	28	(164)
Provision à la clôture	527	454

La totalité des écarts actuariels est comptabilisée en résultat.

Hypothèses retenues

	30/09/2013	30/09/2012
Taux d'actualisation	3,05%	2,91%
Evolution des salaires	2,50%	2,50%
Table de mortalité	INSEE 2013	INSEE 2012
Age de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	45%	45%
Modalités de départ	Volontaire	Volontaire

La convention collective appliquée est celle de la navigation de plaisance.

Note 22. Autres provisions**Evolution des autres provisions**

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Solde à l'ouverture	13 240	17 067
Dotations	2 460	3 188
Utilisations et reprises	(5 725)	(7 446)
Variation juste valeur	(89)	203
Ecart de conversion		228
Solde à la clôture	9 886	13 240

Analyse des autres provisions

Ces provisions sont classées en passifs non courants.

La provision pour risques et charges inclut notamment :

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Contrôle fiscal / Risque social	5 568	7 818
Litiges clients	2 696	2 879
Litiges fournisseurs et autres	272	415
Pertes à terminaison (1)	-	2 128
Perte sur Contrat (2)	1 350	-
Solde à la clôture	9 886	13 240

(1) sur bateaux neufs en cours de construction

(2) sur la reprise de bateaux d'occasions

Au 30 septembre 2013, il n'y a plus de perte à terminaison constatée sur les bateaux neufs en cours de construction. Une provision relative à une perte sur contrat a été calculée, afin d'anticiper la baisse de valeur sur un bateau d'occasion devant être repris avant la fin de l'exercice 2014.

Le suivi des provisions sur l'année se présente de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	30/09/2012	Dotations	Reprises	Autres	30/09/2013
Contrôle fiscal / Risque social	7 818	943	(3 193)	-	5 568
Litiges clients	2 879		(98)	(84)	2 696
Litiges fournisseurs et autres	415	167	(306)	(5)	272
Perte à terminaison	2 128	-	(2 128)	-	0
Perte sur contrat		1 350	-	-	1 350
Solde à la clôture	13 240	2 460	(5 725)	(89)	9 886

RISQUES SOCIAUX

SNP Boat Service

Au 30 septembre 2013, la provision pour risque prud'homaux a été doté à hauteur de 0,6 M€ suite aux différentes demandes faites par d'ancien salariés de la société, et ceci afin de couvrir le risque estimé par la direction en fonction de l'avancement des dossiers. L'exercice précédent, la provision s'élevait à 0,2 M€. Aucune reprise de provision n'est intervenue sur l'exercice.

RISQUES FISCAUX

Camper & Nicholsons

La procédure fiscale engagée à l'égard des sociétés Camper & Nicholsons International et Camper & Nicholsons France n'a pas connu d'évolution récente. Le dossier est toujours pendant devant la sous-direction du contrôle fiscal de la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre d'un recours hiérarchique exercé par les sociétés. Les sociétés considèrent que dans le cadre de ce recours hiérarchique, seront menées des discussions constructives qui pourraient aboutir dans les mois à venir à un accord avec l'Administration Fiscale. Si ces négociations ne peuvent aboutir à un montant raisonnable pour les sociétés, elles contesteront par voie contentieuse la quasi totalité des redressements notifiés.

Les redressements qui ont été notifiés par l'administration fiscale française s'élèvent à ce jour, à 16, 8 M€ pour la société Camper and Nicholsons Intl Geneva et à 0,2 M€ pour la société Camper and Nicholsons France.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision l'impact financier des procédures fiscales en cours d'instruction, le Groupe a prudemment provisionné le risque fiscal compte tenu de l'état actuel du dossier et des axes de défense envisagés.

Aucun complément de provision n'a été constaté, au cours de cet exercice. Ainsi, au 30 septembre 2013, le montant de la provision pour contrôle fiscal, s'élève à 4,8 M€.

SNP Boat Service

La société SNP Boat Service a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente aux exercices 2007/2009 (2 années) et 2009/2010. Les rehaussements notifiés concernent principalement :

L'Impôt sur les sociétés : Compte tenu du montant des déficits reportables dont dispose la société, il n'y a aucun impact financier.

Retenue à la source : Le montant notifié porte principalement sur des retenues à la source relatives à des marges négatives réalisées sur vente de bateaux, et sur des commissions versées à des intermédiaires non justifiées, l'administration fiscale, n'ayant pas voulu prendre en compte que la société avait subi le contrecoup d'une crise mondiale.

Suite au refus de l'administration fiscale par réponse aux observations du contribuable, un recours hiérarchique a été déposé auprès de la DVNI.

Finalement, suite aux discussions réalisées le 14 novembre 2012 avec l'administration fiscale, la société s'est désistée du recours formulé par courriers en date du 12 octobre 2012, devant la commission départementale des impôts.

Les conséquences financières du contrôle s'élèvent donc à 2 M€. Ces montants n'ont pour le moment pas été mis en recouvrement sur l'exercice 2012/2013. Ceux-ci feront l'objet d'une demande d'étalement sur 36 mois dès réception de l'avis de mise en recouvrement.

Ces montants qui avaient été provisionnés dans les comptes clos au 30/09/2012, n'ont donc aucun impact sur l'exercice clos au 30 septembre 2013. Compte tenu du fait que la société Rodriguez Group est la société tête de Groupe, celle-ci est redevable du paiement de l'impôt.

Les sommes dont la société est redevable ont donc été comptabilisées dans cette dernière.

Rodriguez Group

La société Rodriguez Group ne fait à ce jour l'objet d'aucune vérification de comptabilité ou procédure en cours auprès de l'administration fiscale.

AUTRES LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Au 30 Septembre 2013, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 23. Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Dettes fiscales et sociales	2 645	4 299
Produits constatés d'avance	94	95
Autres dettes	4 464	4 484
Total	7 203	8 879

Au 30 septembre 2013, les autres passifs courants ont diminué de 1,7 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Note 24. Produits des activités ordinaires

Détail des produits

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Ventes de bateaux neufs	24 472	41 156
Ventes de bateaux d'occasion	3 590	8 449
Prestations de services	26 284	25 279
Ventes de marchandises	1 565	1 926
Autres	835	1 061
Produits de l'activité	56 746	77 871

Les produits de l'activité du Groupe pour l'exercice 2012/2013 s'établissent à 56,7 M€ contre 77,9 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit une baisse de 27 %.

Sur l'exercice 2012/2013, l'activité Vente de Bateaux enregistre un Chiffre d'Affaires total de près de 28,1 M€, contre 49,6 M€ sur l'exercice précédent, en raison d'une baisse mécanique du Chiffre d'Affaires lié à la Vente de Bateaux d'Occasion, passant de 8,4 M€ sur l'exercice 2011/2012 à 3,6 M€ sur l'exercice écoulé, et d'une réalisation imparfaite du plan de vente des bateaux neufs, deux unités n'ayant pas trouvé acquéreur avant la fin de l'exercice.

Les orientations stratégiques prises par le Groupe depuis deux ans, sont articulées autour de deux grands piliers :

- évolution de la gamme vers le très grand bateau, tout en conservant les caractéristiques techniques et esthétiques des modèles historiques Rodriguez Group ;

- mise en valeur des facteurs clés de succès du Groupe, déclinés à travers les nombreux services offerts à ses clients et potentiels clients.

Les services associés (Brokerage, Charter, Management de bateaux, Recrutement d'équipages, Chantiers d'entretien, Shipchandlers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle.

L'activité Services confirme donc ses belles performances des années précédentes, en générant un Chiffre d'Affaires de 28,7 M€ sur l'exercice 2012/2013, en hausse de 1% avec les 28,3 M€ enregistrés sur l'exercice 2011/2012.

Camper & Nicholsons Intl a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 20,3 M€, en hausse de plus de 11% avec les 18,2 M€ de l'exercice précédent, et est en ligne avec les prévisionnels réalisés par le Groupe.

Information sur les contrats en cours

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Ventes de bateaux neufs facturés sur l'exercice	28 802	26 746
Produits des contrats comptabilisés en N-1	26 955	12 495
Produits des contrats comptabilisés en N	22 625	26 955
Ventes de bateaux neufs	24 472	41 206
Coûts encourus / contrats comptabilisés	14 670	23 277
Marge sur bateaux neufs vendus	7 955	3 678

Au 30 septembre 2013, il y a 2 navires en cours de construction et vendus, contre 3 l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de ces navires tient compte de plusieurs facteurs (Voir Note 4.18) :

- Le prix de vente du bateau, déterminé à partir du contrat de vente ;
- Le pourcentage d'avancement est déterminé en rapprochant les coûts engagés et les coûts totaux estimés des contrats. Ces montants sont déterminés et communiqués chaque mois et pour chaque unité par les chantiers de construction des navires ;
- Les éventuelles modifications du prix de vente, suite à de possible extras demandés par les clients.

On remarque que malgré la baisse du chiffre d'affaires, la marge sur bateaux neufs vendus est nettement plus importante, s'agissant des toutes nouvelles unités du Groupe.

Détail des prestations de services

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Commissions sur ventes	10 550	9 579
Commissions sur locations	6 570	5 886
Autres prestations	9 164	9 814
Total prestations de services	26 284	25 279

Les prestations de services réalisées sur l'exercice 2012/2013 s'établissent à 26,3 M€ contre 25,3 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Note 25. Autres achats

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Autres achats et sous-traitance	(799)	(764)
Locations	(2 738)	(3 100)
Entretien	(1 108)	(2 352)
Assurances	(728)	(759)
Commissions	(6 654)	(5 414)
Honoraires	(2 318)	(2 707)
Publicité	(2 991)	(3 082)
Transport et déplacements	(688)	(1 157)
Frais postaux et telecoms	(429)	(537)
Autres services divers	(359)	(309)
Autres achats	(18 813)	(20 183)

La Société a engagé depuis plusieurs années, un vaste programme de réduction de ses coûts de structure et de diminution de ses charges variables afin d'abaisser son niveau de point mort. Les efforts ont encore été axés cette année sur la rationalisation de l'ensemble des charges.

Le Groupe a travaillé sur ses principaux postes de charges, enregistrant sur l'exercice une baisse notable du volume des dépenses, le poste Autres achats passant de 20,2 M€ sur l'exercice 2011/2012 à 18,8 M€ sur l'exercice écoulé soit une baisse de 6,9%.

Les principaux efforts ont portés sur :

- Les locations : -11,7%,
- Les dépenses d'entretien : -52,9%,
- Les assurances : - 4%,
- Les honoraires : - 14,4%,
- Les frais de transport et de déplacement : - 40,5%.

Les frais de publicité, en raison de la mise en place d'une politique marketing structurée, n'ont pas été touchés par ce programme de réduction des coûts, avec une baisse de seulement 3%. L'augmentation des commissions sur l'exercice de 22,9%, est principalement due à l'augmentation importante du chiffre d'affaires de la société Camper & Nicholsons.

Note 26. Charges de personnel

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Salaires	(10 311)	(12 211)
Charges sociales	(3 823)	(4 231)
Total	(14 133)	(16 442)

Les charges de personnel sont en baisse sur l'exercice 2012/2013 de plus de 14% et s'élèvent à 14,1 M€ contre 16,4 M€, un an plus tôt. Le montant brut au cours de l'exercice 2012/2013 au titre de la participation des salariés s'élève à 137 K€.

La diminution des charges de personnel est la conséquence directe des efforts qui ont dus être consentis les années précédentes et à nouveau cette année. La Direction du Groupe a notamment poursuivi la réorganisation opérationnelle des équipes en réduisant ses effectifs (principalement sur les fonctions supports). Il en résulte une diminution significative des frais fixes de personnel, non encore constatée l'exercice précédant en raison des dépenses liées à cette restructuration. L'évolution des effectifs se présente comme suit :

	30/09/2013	30/09/2012
Cadres	35	39
Non cadres	121	145
Total	156	184

Cette diminution des effectifs provient pour l'essentiel des plans de sauvegarde de l'emploi mis en place par le Groupe dans le cadre de sa restructuration et de la rationalisation de ses implantations géographiques.

Rémunération des dirigeants

Au 30 septembre 2013, les rémunérations des dirigeants s'élèvent à 0,6 M€, contre 0,9 M€ l'exercice précédent. Celles-ci couvrent uniquement les périodes où les bénéficiaires ont exercé ou exercent leur mandat au Directoire et concernent les rémunérations au titre de leurs différentes fonctions dans le Groupe.

Les mandataires sociaux ne perçoivent pas de prime de départ et ne bénéficient pas de régime complémentaire de retraite.

Le Groupe n'a pas procédé à l'attribution d'options de souscription, d'achat d'actions ou de bons de souscription au profit des mandataires sociaux.

Note 27. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012 Corrigé	30/09/2012 Publié
Dotations aux amortissements :	(903)	(1 440)	(1 440)
- des actifs incorporels	(16)	(24)	(24)
- des actifs corporels	(887)	(1 416)	(1 416)
Dépréciations / reprises nettes sur actifs circulants (1)	21 231	4 189	4 189
Dotations / reprises de provisions pour risques et charges	1 386	6 209	4 258
Total	21 714	8 958	7 007

(1) Hors reprises de provisions sur créances clients

Les reprises nettes de provisions et amortissements s'élèvent à 21,7 M€ sur l'exercice 2012/2013 contre une reprise nette de 9 M€ au cours de l'exercice précédent.

La correction effectuée sur les dotations/reprises de provisions pour risques et charges sur l'exercice 2011/2012, pour un montant de 2 M€ correspond à la provision pour contrôle fiscal qui a été reclassée en autres charges et produits opérationnels.

Les dotations et reprises nettes sur actifs circulant sur l'exercice proviennent essentiellement des reprises nettes sur les bateaux d'occasions vendus (-22,7 M€) et des dotations sur les autres stocks et actifs (1,5 M€).

Note 28. Autres produits et charges d'exploitation

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Pertes sur créances (nettes des reprises sur provision)	(280)	(1 881)
Autres charges et produits d'exploitation	(2 000)	239
Total	(2 280)	(1 642)

Les autres charges et produits d'exploitation s'élèvent à -2,2 M€ sur l'exercice 2012-2013 et correspondent principalement à la réalisation de différents accords transactionnels conclus avec d'anciens clients (0,7 M€) ainsi qu'avec l'un des anciens partenaires du Groupe (-2,5 M€). Différent jugements concernant des litiges commerciaux antérieurs ont également été réglés sur la période.

Note 29. Autres produits et charges opérationnels

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012 Corrigé	30/09/2012 Publié
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations	88	(1 440)	(1 440)
Plus ou moins values de cessions de titres de participation	-	(166)	(166)
Dépréciations :	(1 560)	(3 704)	(104)
- Des actifs incorporels	(1 560)	(3 704)	(104)
- Des actifs corporels		-	-
Abandon de créance des banques			
Autres (charges) et produits opérationnels	(306)	(1 827)	123
Total	(1 778)	(7 137)	(1 587)

Les autres charges opérationnelles s'élevaient à -1,8 M€ sur l'exercice 2012/2013 contre -7,1 M€.

La correction effectuée sur les autres charges et produits opérationnels sur l'exercice 2011/2012, pour un montant de 2 M€ correspond à la provision pour contrôle fiscal qui avait été comptabilisée en dotations/Reprises de provisions pour risques et charges.

Celles-ci correspondent principalement aux charges de procédure (-0,4 M€), au débouclage du contrôle fiscal de la société SNP Boat Service dont la provision a été reprise sur l'exercice et au dépréciation comptabilisée sur le goodwill de CNI (-0,9 M€) et BSA (-0,6 M€).

Note 30. Résultat financier net

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Coût de l'endettement financier brut (1)	(3 174)	(3 151)
Produits d'intérêts	-	80
Coût de l'endettement financier net	(3 174)	(3 071)
Produits et charges financiers liés à l'actualisation (2)	(3 200)	(2 709)
Autres produits et charges financiers	155	397
Différences de change	139	(481)
Résultat financier net	(6 079)	(5 863)

(1) Dont charges d'actualisation (intérêts) sur emprunt obligataire: -3,1 M€

(2) Dont charges d'actualisation sur dette bancaire : -2,1 M€ et charge d'actualisation sur passif arrêté dans le cadre de la procédure de sauvegarde : -1,1 M€.

La charge totale d'actualisation nette de la dette remboursable dans le cadre de la sauvegarde s'élève à - 6,4 M€ sur la période.

Note 31. Impôts sur les résultats

Le Groupe a mis en place une intégration fiscale pour les sociétés suivantes :

- SA Rodriguez Group (société tête de groupe),
- SA SNP Boat Service,
- SAS G. Rodriguez.

Par convention, les sociétés intégrées fiscalement calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient indépendantes. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées par la société mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires le jour où elles redeviendront bénéficiaires.

Créance d'impôt exigible

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Carryback		-
Autres		437
Créance d'impôt exigible	-	437

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle d'impôt

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012 Corrigé	30/09/2012 Publié
Résultat avant impôts et intérêts minoritaires	(18 453)	(32 051)	(28 451)
Taux d'IS (taux théorique de la société mère)	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt sur les résultats (Produit)	(6 150)	(10 683)	(9 483)
Charges non fiscalement déductibles et produits exonérés	4 378	3 477	2 277
Provision pour dépréciation de l'actif d'impôts différés	1 972	11 043	11 043
Différence de taux d'impôts et autres variations	13	(125)	(125)
Charges (Produits) d'impôts sur les sociétés	213	3 712	3 712
Carryback	-	(4)	(4)
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	-	-	-
Charge d'impôts exigible	117	26	26
Total impôt exigible	117	22	22
Total impôt différé	96	3 690	3 690
Charges (Produits) d'impôts sur les sociétés	213	3 712	3 712

Analyse des impôts différés actifs et passifs

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments imputés directement en capitaux propres.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs qui sont dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

Ainsi, pour les sociétés françaises de l'intégration fiscale, l'activation de l'ensemble des déficits reportables conduit à un impôt différé actif brut de 62,5 M€. Une analyse du caractère recouvrable a été menée en partenariat avec un cabinet conseil en fonction d'un business plan pour la clôture de l'exercice 2009/2010. Cette étude avait alors conduit à estimer le caractère recouvrable de cet impôt sur les cinq prochaines années à 18,4 M€.

Prenant acte comme lors des exercices précédents, des nouvelles dispositions IFRS limitant les possibilités d'imputations des reports déficitaires, il a été constatée une charge d'impôt de 0,2 M€ à la clôture de l'exercice 2012/2013, ramenant la créance nette d'impôt différé à 0.

En effet au 30 septembre 2013, il a été décidé de compenser les impôts différés actifs et les impôts différés passifs. Le solde d'impôt différés actifs net a été déprécié à 100% après compensation avec les impôts différés passifs.

Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas actualisés.

Note 32. Informations relatives aux parties liées

Outre les rémunérations accordées aux dirigeants (0,6 M€), les principales transactions de nature à affecter la position financière ou le résultat sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Parties liées	Sociétés du Groupe concernées	Nature de la transaction	Facturation au 30/09/2013	
			Charges	Solde au 30/09/2013*
			Créiteur	Débiteur
SCP NCNGJ	SAS G.RODRIGUEZ	Loyer	259	412
SCI GAL	SNP BOAT SERVICE	Loyer	94	45
SCI AL INVEST	SNP BOAT SERVICE	Loyer	184	172
SCI SAINTE DEVOTE	SNP BOAT SERVICE	Loyer	147	97
SCP LAURA	SNP BOAT SERVICE	Loyer	6	9
SCP LAURA	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-	-
SERDANELI	SNP BOAT SERVICE	Achats de marchandises	1	2
			Produits	Débiteur
BAVARIS	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	-	8
BURNETT MARKETING CORP.	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	12	-
BURNETT MARKETING CORP.	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	13	17
XANDOR EQUITIES	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	57	-
XANDOR EQUITIES	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	70	139

* Y compris le passif gelé dans le cadre des plans de sauvegarde

Note 33. Engagements au titre des contrats de location

Les engagements du Groupe au titre des contrats de location s'élevaient à 0,1 M€ au 30 septembre 2013 contre 0,1 M€ au 30 septembre 2012.

Note 34. Engagements et passifs éventuels

Le Groupe confirme que la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif :

Engagements donnés

- Engagements de reprises de bateaux d'occasion sur ventes de bateaux neufs à moins d'un an : 12 150 K€ ;
- Engagements résiduels d'achats fermes sans engagements de ventes fermes : 13 750 K€. « *Les engagements résiduels d'achats fermes sans engagements de ventes fermes correspondent uniquement aux contrats d'achats de bateaux neufs signés par la société SNP Boat Service avec les différents chantiers navals, auxquels sont retenus les acomptes versés pour la construction de ces bateaux.* » ;
- Inaliénabilité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce des sociétés SA Rodriguez Group, SAS G. Rodriguez et SA SNP Boat Service (à l'exclusion du stock et des bateaux immobilisés mis en location), à compter du 07 avril 2010 jusqu'au 07 avril 2020 prononcé par jugement du Tribunal de Commerce de Cannes, sauf clôture anticipée du plan de sauvegarde pour apurement du passif ;
- Les garanties consenties aux termes du protocole conclu avec les banques consistant en :
 - un gage portant sur le stock de navires neufs et d'occasion de SNP Boat Service existant à la date de signature, aux termes d'un acte de gage de stock conclu entre SNP Boat Service et les Banques en date du 30 mars 2010 et inscrit sur le registre spécial tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes en date du 7 avril 2010. Le cas échéant, les bateaux repris sur les ventes d'unités appartenant au stock gagé décrit précédemment, font à leur tour l'objet d'une inscription et entrent donc dans le stock gagé. Des navires ont ainsi fait l'objet de compléments d'inscription ou de modification d'inscription :
 - 2 Navires ont été inscrits en date de 02 Aout 2010,
 - 2 Navires ont été inscrits en date de 04 Aout 2011,
 - 1 Navire a été inscrit en date du 03 février 2012,
 - 2 Navires ont été sortis du stock gagé en date du 24 Aout 2012 et cédés selon la procédure convenue,
 - 2 Navires ont été sortis du stock gagé en date du 19 Avril 2013 et cédés selon la procédure convenue,

- 1 Navire a été inscrit en date du 19 Avril 2013,
 - 1 Navire a été sorti du stock gagé en date du 31 Juillet 2013 et cédés selon la procédure convenue.
 - Au final, il reste 12 navires gagés au 30 septembre 2013.
- la réitération des garanties consenties par Rodriguez Group au profit des banques dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué de 2005. Ces garanties consistent en :
 - (i) un engagement de caution solidaire de Rodriguez Group, aux termes d'un acte de cautionnement solidaire en date du 29 avril 2010,
 - (ii) un nantissement des actions SNP Boat Service et G Rodriguez détenues par Rodriguez Group aux termes d'un acte de nantissement de comptes-titres en date du 29 avril 2010,
 - (iii) un gage de droit luxembourgeois portant sur les actions Camper & Nicholsons International S.A détenues par Rodriguez Group, aux termes d'un acte de gage en date du 29 avril 2010.

Note 35. Secteurs opérationnels

Les facteurs utilisés par le Groupe pour identifier les secteurs opérationnels sont exposés dans la note 4, paragraphe 4.21 « Secteurs opérationnels ».

ELEMENTS DU RESULTAT

Au 30 septembre 2013

Compte de résultat	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires	28 062	30 222		58 284
Ventes inter activités	-	(1 538)		(1 538)
Produits des activités ordinaires	28 062	28 684	-	56 746
Achats consommés	(49 960)	(3 451)	-	(53 411)
Autres achats	(6 292)	(12 088)	(432)	(18 812)
Charges de personnel	(2 925)	(10 235)	(973)	(14 133)
Impôts et taxes	(186)	(191)	(42)	(419)
Amortissements et dépréciations	22 124	(323)	(87)	21 714
Autres produits et charges d'exploitation	(1 481)	(801)	2	(2 280)
Résultat opérationnel courant	(10 659)	1 595	(1 532)	(10 596)
Autres produits et charges opérationnels	(1 029)	(749)		(1 778)
Résultat opérationnel	(11 687)	846	(1 532)	(12 373)

Au 30 septembre 2012

Compte de résultat	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires	49 605	30 682		80 287
Ventes inter activités	-	(2 416)		(2 416)
Produits des activités ordinaires	49 605	28 266	-	77 871
Achats consommés	(63 491)	(3 589)	-	(67 080)
Autres achats	(8 025)	(11 723)	(434)	(20 183)
Charges de personnel	(4 692)	(9 825)	(1 926)	(16 442)
Impôts et taxes	(244)	(208)	(80)	(532)
Amortissements et dépréciations	8 337	(1 366)	36	7 007
Autres produits et charges d'exploitation	(1 721)	(14)	93	(1 642)
Résultat opérationnel courant	(20 231)	1 541	(2 311)	(21 000)
Autres produits et charges opérationnels	(439)	(1 022)	(127)	(1 587)
Résultat opérationnel	(20 669)	519	(2 438)	(22 587)

ELEMENTS DU BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Au 30 septembre 2013

Bilan	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Goodwill	61	19 460	-	19 521
Immobilisations incorporelles	18	172	-	190
Immobilisations corporelles	991	1 765	-	2 756
Immobilisations financières	125	288	-	413
Impôts différés actifs - non alloués	-	-	-	-
Total des actifs non courants	1 194	21 686	-	22 880
Stocks	13 841	629	-	14 470
Clients	2 335	4 492	-	6 827
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 742	23 919	-	25 662
Actifs courants non alloués	-	-	-	5 822
Total des actifs courants	17 919	29 040	-	52 781
Dettes financières non courantes	79 294	671	-	79 965
Autres provisions non courantes	4 756	5 130	-	9 886
Passifs non courants non alloués	-	-	-	38 726
Total des passifs non courants	84 050	5 800	-	128 576
Dettes financières courantes	6 080	1 547	-	7 627
Acomptes reçus	1 746	19 130	-	20 877
Fournisseurs	10 989	2 133	-	13 122
Passifs courants non alloués	-	-	-	11 068
Total des passifs courants	18 814	22 810	-	52 694

Autres informations

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	331	299		630
Effectifs moyens (ETP)	44	105	7	156

Au 30 septembre 2012

Bilan	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Goodwill	61	21 019	-	21 080
Immobilisations incorporelles	31	175	-	206
Immobilisations corporelles	978	2 186	20	3 184
Immobilisations financières	426	95	-	522
Impôts différés actifs - non alloués	-	-	-	339
Total des actifs non courants	1 496	23 475	20	25 331
Stocks	21 992	737	-	22 729
Clients	9 210	5 183	-	14 393
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 591	18 450	-	22 041
Actifs courants non alloués	-	-	-	19 916
Total des actifs courants	34 793	24 370	-	79 079
Dettes financières non courantes	81 322	266	-	81 589
Autres provisions non courantes	7 692	5 548	-	13 240
Passifs non courants non alloués	-	-	-	42 311
Total des passifs non courants	89 014	5 814	-	137 140
Dettes financières courantes	1 915	2 410	-	4 325
Acomptes reçus	1 372	13 688	-	15 060
Fournisseurs	22 553	1 500	-	24 053
Passifs courants non alloués	-	-	-	10 739
Total des passifs courants	25 840	17 598	-	54 177
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	245	906	-	1 151
Effectifs moyens (ETP)	65	112	7	184

Note 36. Liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2013

Sociétés	Méthode de consolidation	Pourcentage de droits de vote	Pourcentage d'intérêts
SA RODRIGUEZ GROUP Port Canto 06400 Cannes N° SIRET : 697 220 879 000 46	Société mère	/	/
SA SNP BOAT SERVICE Port Canto 06400 Cannes N° SIRET : 300 774 791 000 10	Intégration globale	99.46	99.46
SAS GERARD RODRIGUEZ Port Camille Rayon 06220 Golfe Juan N° SIRET : 350 178 794 000 11	Intégration globale	100.00	100.00
SNP BOAT INCORPORATION 1651 Collins Avenue 33131 Miami Beach U.S.A	Intégration globale	100.00	99.46
SA SNP BOAT SERVICE TUNISIE 6 Rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis TUNISIE	Intégration globale	99.75	99.21
SARL LE YACHT TUNISIE 6 Rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis TUNISIE	Intégration globale	99.20	98.41
SA CAMPER & NICHOLSONS INTERNATIONAL 16 Allée Marconi L 2120 – LUXEMBOURG	Intégration globale	99.90	99.90
SNP BOAT SERVICE ITALIA SPA Piazza Corvetto 2/5 16100 Genova ITALIE	Intégration globale	87.30	86.83
RODRIGUEZ GROUP MIDDLE EAST LLC #904 Al Hawai Tower, Shaikh Zayed Road P.O Box No. 29717 Dubai - UAE	Intégration proportionnelle	55.00	54.70

**IV - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
AU 30 SEPTEMBRE 2013**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **RODRIGUEZ GROUP**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Comme indiqué dans la note 6 de l'annexe, l'échéance du 31 octobre 2013 du plan de sauvegarde de la filiale SNP BOAT SERVICE, supérieure à 8 M€, n'a pu être honorée.

Comme indiqué dans cette même note de l'annexe, tirant les conséquences de l'inexécution du plan de sauvegarde, le Tribunal de commerce de Cannes, a, dans deux jugements en date du 7 janvier 2014, prononcé la résolution du plan de sauvegarde de votre société et de celui de sa filiale SNP BOAT SERVICE et ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre des deux sociétés, assortie d'une période d'observation de six mois.

Compte tenu de l'importance du passif moratorisé et notamment du passif bancaire de près de 116 M€ de la filiale SNP BOAT SERVICE, il apparaît que la poursuite des activités de votre société est conditionnée à l'aboutissement des discussions avec les banques créancières dont il est fait mention à la note 6 de l'annexe.

Par ailleurs la poursuite de l'activité commerciale de la filiale SNP BOAT SERVICE et la conclusion de nouvelles ventes sont également dépendantes des solutions qui doivent être trouvées pour restructurer l'endettement du groupe.

Aucun élément définitif d'appréciation ne permet à ce jour de prévoir l'issue de ces discussions avec les banques créancières. Il résulte de cette situation une incertitude significative faisant peser un doute sur la continuité d'exploitation. En cas de dénouement défavorable de cette situation, l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la première partie de ce rapport.

Fait à Nice,

Le 30 janvier 2014

Les Commissaires aux Comptes

EXCO COTE D'AZUR AUDIT

Christian DORANGE

NOVANCES – DAVID & ASSOCIES

Jean-Pierre GIRAUD

**V - COMPTES ANNUELS
DE LA SOCIETE-MERE
AU 30 SEPTEMBRE 2013**

A. Etat de la situation financière (Bilan)

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	Montant Brut	Amortissements	30/09/2013	30/09/2012
Immobilisations incorporelles	5	57	57		6 971
Concessions, brevets et droits similaires		57	57		1
Autres					6 970
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	6	66 360	48 472	17 888	17 780
Autres participations		63 977	46 441	17 536	17 373
Autres immobilisations financières		2 383	2 031	352	408
ACTIF IMMOBILISE		66 417	48 529	17 888	24 752
Avances et acomptes versés sur commandes					6
Créances	7	5 015	88	4 927	3 014
Autres		5 015	88	4 926	3 014
Trésorerie	8	207		207	200
Actions propres		5		5	4
Autres titres					
Disponibilités		202		202	196
Comptes de régularisation	9	87		87	92
Charges constatées d'avance		87		87	92
ACTIF CIRCULANT		5 309	88	5 221	3 311
TOTAL GENERAL		71 726	48 617	23 109	28 063

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012
Capital	10	1 750	1 750
Réserve légale		175	175
Autres réserves		64 583	64 583
Report à nouveau		-56 352	-55 470
Résultat de l'exercice		-820	-882
CAPITAUX PROPRES		9 337	10 156
Provision pour risques et charges			
PROVISIONS			
Dettes financières	11	65	59
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		65	59
Dettes d'exploitation		4 503	2 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	521	436
Dettes fiscales et sociales	13	3 982	2 064
Dettes diverses		9 204	15 348
Autres dettes	14	9 204	15 348
DETTES		13 772	17 907
TOTAL GENERAL		23 109	28 063

B. Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Note	30/09/2013	30/09/2012
Chiffres d'affaires			
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges		2	60
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION		2	60
Autres achats et charges externes	15	594	547
Impôts, taxes et versements assimilés		42	62
Salaires et traitements	16	220	343
Charges sociales	16	55	107
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1	2
Dotations aux provisions			
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION		913	1 062
RESULTAT D'EXPLOITATION		(910)	(1 002)
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	17	71	101
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges	17	2 139	2 033
Différences positives de change			
PRODUITS FINANCIERS		2 210	2 134
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	17	2 031	1 975
Intérêts et charges assimilés	17		
Différences négatives de change			
CHARGES FINANCIERES		2 031	1 975
RESULTAT FINANCIER		179	159
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(732)	(843)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18	3	3
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			90
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3	93
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18		127
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2	5
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		88	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		90	132
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(88)	(39)
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 214	2 287
TOTAL DES CHARGES		3 034	3 169
BENEFICE OU PERTE		(820)	(882)

C. Tableau de Flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Résultat net	(820)	(882)
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		
Amortissements et Provisions (sauf actifs circulants)	(105)	(105)
Résultat cession d'actif		
Autres mouvements sans incidence de trésorerie	6 970	
Marge brute d'autofinancement	6 044	(986)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	91	42
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	(6 135)	951
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(6 044)	993
Acquisition immobilisations financières		
Cession immobilisations financières		
Acquisition immobilisations incorporelles		
Cession immobilisations incorporelles		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	0	0
Trésorerie en début d'exercice	141	135
Trésorerie en fin d'exercice	142	141
Variation de trésorerie	(0)	6

*La correction a porté sur l'intégration des actions propres (AFEI), dans la trésorerie de début et de fin d'exercice.

D. Etat de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	Capital	Réserve légale	Autres Réserves	RAN	Capitaux propres totaux
Au 30 septembre 2011	1 750	175	64 583	(55 470)	11 038
Résultat de l'exercice	-	-	-	(882)	(882)
Au 30 septembre 2012	1 750	175	64 583	(56 352)	10 156
Résultat de l'exercice	-	-	-	(820)	(820)
Au 30 septembre 2013	1 750	175	64 583	(57 172)	9 337

Au 30 septembre 2013, les capitaux propres s'élèvent à 9 337 K€, contre 10 156 K€ l'exercice précédent.

E. Annexes aux comptes de la Société Mère

SOMMAIRE

Note 1. Déclaration de conformité	105
Note 2. Principes, Règles et Méthodes comptables	105
Note 4. Événements postérieurs de l'exercice	108
Note 5. Immobilisations - Amortissements.....	109
Note 6. Immobilisations Financières	110
Note 7. Autres Créances	110
Note 8. Trésorerie	111
Note 9. Comptes de régularisation Actifs.....	111
Note 10. Capital Social.....	111
Note 11. Emprunts et Dettes financières	112
Note 12. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	112
Note 13. Dettes fiscales et sociales	112
Note 14. Autres Dettes	113
Note 15. Autres Achats et charges externes	113
Note 16. Charges de personnel.....	114
Note 17. Résultat financier	114
Note 18. Résultat Exceptionnel.....	115
Note 19. Engagements	115
Note 20. Litiges	116
Note 21. Synthèse des modalités d'apurement du passif.....	116

Note 1. Déclaration de conformité

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2013 dont le total est de 23 108 614 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégagant une perte de 819 518 Euros.

L'exercice clos à une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 octobre 2012 au 30 septembre 2013.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 13 décembre 2013.

Cette société "Holding" n'a pas d'activité propre en dehors de la gestion de son portefeuille titres.

Note 2. Principes, Règles et Méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutes les avances consenties entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une rémunération égale à la moyenne des taux effectifs moyens pratiqués en France par les établissements de crédit, pour des prêts à taux variable, aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans tel que ce taux est fixé par l'article 39 - I - 3° du code général des impôts français. Ce taux est de 2.84 % au 30 septembre 2013.

Par exception, concernant les avances consenties aux sociétés de droit étranger, si en application de leur législation fiscale interne le taux fiscalement déductible de leur résultat fiscal est inférieur au taux précité, le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne sera applicable.

Si en revanche, le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne est supérieur au taux précité, ce dernier restera applicable.

2.1 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif appliqué à la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Licences informatiques : 1 an
- Autres immobilisations : 5 à 10 ans

2.2 Participations, autres titres immobilisés

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'usage de ces titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'usage est déterminée à partir de différentes valeurs et principalement de la quote-part de capitaux propres consolidés.

Les actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité avec pour objectif une régularisation de cours sont comptabilisées en VMP. Les autres actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité sont enregistrées en titres immobilisés.

Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat ; la valeur d'inventaire retenue étant le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4 Conversion des éléments exprimés en devises - Risques monétaires

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en Euros au cours de la monnaie à la date de la signature du contrat ou au cours fixé à la mise en place de la couverture de change (ventes ou achats de devises à terme).

2.5 Trésorerie

Le poste trésorerie comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

2.6 Impôt sur les sociétés

Au niveau fiscal, la société est société tête de file de groupe intégrée suivant les dispositions de l'article 223 A à U du Code Général des Impôts.

Sont concernées par ce régime :

- SA RODRIGUEZ GROUP (Société tête de file)
- SA SNP BOAT SERVICE
- SAS GERARD RODRIGUEZ

Par convention il est précisé que les sociétés intégrées fiscalement calculent leurs charges d'impôts comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées « en dettes » chez la société mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires à compter du jour où elles seront redevenues bénéficiaires.

2.7 Entreprises liées

PARTICIPATIONS		17 536K€
SAS G.RODRIGUEZ		164K€
SA SNP BOAT SERVICE		46 441K€
	Provision	(46 441) K€
CAMPER & NICHOLSONS INT.		17 373K€
SA SNP BOAT SERVICE TUNISIE		0K€
	Provision	(0) K€
CREANCES RATTACHEES, AVANCES ET COMPTES COURANTS		4 923K€ Débiteur
SAS G.RODRIGUEZ		2 512K€ Débiteur
SA SNP BOAT SERVICE		2 411K€ Débiteur
CREANCES RATTACHEES, AVANCES ET COMPTES COURANTS		4 943K€ Crédeur
CAMPER & NICHOLSONS INT.		4 943K€ Crédeur
INTERETS DES COMPTES COURANTS		70 460 € Produits
SA SNP BOAT SERVICE		24K€ Produits
SAS G.RODRIGUEZ		47K€ Produits
DETTES		7 176 € Charges
SA SNP BOAT SERVICE (Loyer)		7 K€ Charges

Note 3. Principaux faits caractéristiques de l'exercice

Exécution du plan de sauvegarde (3^{ème} échéance)

La 3^{ème} échéance du mois d'Avril 2013, n'a pas été remboursée au 30 septembre 2013, et fera l'objet d'un traitement dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire actuellement pendante.

Gouvernement d'entreprise

Le 22 Mars 2013, le Conseil de Surveillance a nommé Anne-Lise COLONNA DE LECA Président du Directoire de Rodriguez Group et Président Directeur Général de l'ensemble des sociétés affiliées.

Anne-Lise COLONNA DE LECA assure désormais la représentation de Rodriguez Group désignée aux fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société Camper & Nicholsons International Ltd.

Une partie des membres du Conseil de Surveillance a été renouvelée en parallèle de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'approbation des comptes 2011/2012. Liliane DELPECH, Directrice des Bureaux et collaboratrice du Groupe depuis près de 35 ans, a succédé à Laurence RODRIGUEZ comme membre du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group.

Jean LECOMTE, membre du Conseil de Surveillance, a succédé à Alexandre RODRIGUEZ, démissionnaire, à la Présidence du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group.

Note 4. Événements postérieurs de l'exercice

Projet de modification du plan de sauvegarde

Le 21 octobre 2013, Rodriguez Group a réuni son Conseil de Surveillance, ainsi que le Conseil d'Administration de sa filiale SNP BOAT SERVICE, aux fins de recueillir les observations de la Direction du Groupe sur, d'une part, le premier bilan de la saison 2012/2013 et, d'autre part, l'exécution des obligations mises à sa charge par le plan de sauvegarde.

A cette occasion, la Direction du Groupe RODRIGUEZ, par la voix de son Président Directeur Général Anne-Lise COLONNA DE LECA, a confirmé s'être engagée dans un processus de discussion de la dette bancaire moratorisée avec les créanciers du pool.

C'est dans ces conditions, et avec l'aval du Conseil de Surveillance, que la Direction du Groupe RODRIGUEZ a déposé jeudi 31 octobre 2013 un projet de modification de son plan de sauvegarde devant le Tribunal de Commerce de Cannes.

Mise en Redressement judiciaire du Groupe Rodriguez

Par jugement en date du 7 janvier 2014, notifié le 9 janvier, le Tribunal de Commerce de Cannes a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard des sociétés SNP BOAT SERVICE et RODRIGUEZ GROUP.

Cette mesure est la conséquence automatique du non règlement de l'échéance 2013 du plan de sauvegarde de SNP BOAT SERVICE, la société ayant entamé au cours de l'été des discussions avec ses principaux créanciers pour revoir ce plan et alléger la charge de la dette, qui s'élève à 116 M€ (dont 65 M€ de dette obligataire).

Elle ouvre au bénéfice des sociétés SNP BOAT SERVICE et RODRIGUEZ GROUP une période d'observation de six mois renouvelables, dont le Groupe entend se servir pour signer un nouvel accord avec ses créanciers bancaires.

L'exploitation sera poursuivie dans les conditions habituelles, le Groupe ayant pris toutes les dispositions pour organiser le bon déroulement des commandes et livraisons en cours.

Les organes sociaux de Rodriguez Group se sont réunis le 13 décembre 2013 aux fins d'arrêter les comptes sociaux de l'exercice 2012/2013.

Note 5. Immobilisations - Amortissements

(En milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	7 027		6 970	57
Immobilisations Corporelles				
Valeur brute	7 027	0	6 970	57
Amort. Immobilisations Incorporelles	56	1		57
Amortissement	56	1	0	57
Valeur Nette	6 971	(1)	6 970	0

La somme de 7 M€ figurant en immobilisation incorporelles, correspondait à une **Clause de non concurrence et une Licence de savoir faire**, conclue en date du 06 Avril 2001. Cette clause ayant été signée à l'origine avec la société Camper & Nicholsons Int., il a été décidé de réaffecter celle-ci dans les comptes de cette dernière, en l'imputant sur le compte courant de la société.

Note 6. Immobilisations Financières

(En milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation (valeur brute)	63 977			63 977
Provisions sur titres	(46 604)		(164)	(46 441)
Titres de participation (valeur nette)	17 373	0	(164)	17 536
Actions propres (valeur brute)	2 383			2 383
Provisions sur actions propres	(1 975)	(2 031)	(1 975)	(2 031)
Actions propres (valeur nette)	408	(2 031)	(1 975)	352
Immobilisations Financières	17 780	(2 031)	(2 139)	17 887

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Actions propres (Nombre)	113 892			113 892
Total	113 892	0	0	113 892

Actions propres

La sixième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2013 a autorisé la Direction de SA Rodriguez Group, conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du code de commerce, à acquérir un nombre d'actions propres représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social, soit un achat maximal de 1 250 000 actions. Au cours de l'exercice en application de ce programme d'achat, aucune action propre n'a été achetée. Au 30 septembre 2013, le nombre d'actions propres détenues est de 113 892 pour un montant de 2 383 K€ brut (352 K€ nets après réévaluation de la provision pour dépréciation de 56 K€ liée à la variation du cours de bourse de l'action Rodriguez Group).

Note 7. Autres Créances

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Comptes sociétés liées	4 923	2 918
Etat et collectivités	88	93
Provision dep créances envers l'Etat	(88)	0
Débiteurs divers	3	3
Total	4 926	3 014

- Dont à moins d'un an :

4 926

3 014

Une provision a été constatée sur la créance de 88 K€ envers l'Etat, étant donné que celle-ci ne pourra être recouvrée qu'à l'issue du plan de sauvegarde.

Note 8. Trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Actions propres (contrat AFEI)	5	4
Provisions actions propres	(0)	0
Autres disponibilités	202	196
Total	207	200
Découverts Bancaires	(65)	(59)
Total	142	141

La variation de trésorerie est détaillée dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 9. Comptes de régularisation Actifs

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Charges constatées d'avance	87	92
Total	87	92
<i>- Dont à moins d'un an :</i>	87	92

Au 30 septembre 2013, les charges constatées d'avance correspondent uniquement à des dépenses liées à l'exploitation de l'entreprise.

Note 10. Capital Social

Le capital social de 1 750 K€ est divisé en 12 500 000 actions de 0,14 Euros.

La société détient 115 392 actions propres réparties comme suit :

Nombre d'action	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Actions propres (rachat)	113 892			113 892
Actions propres (AFEI)	1 267	12 862	12 629	1 500
Total	115 159	12 862	12 629	115 392

Note 11. Emprunts et Dettes financières

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Découverts Bancaires	65	59
Total	65	59
- Dont part à moins d'un an	21	8
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	29	29
- Dont part à plus de 5 ans	15	22

Note 12. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Fournisseurs factures non parvenues	89	74
Fournisseurs	431	362
Total	521	436
- Dont part à moins d'un an	-433	-338
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	-66	-66
- Dont part à plus de 5 ans	-21	-32
dont passif non déclaré	-24	-24

Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 94 K€

Note 13. Dettes fiscales et sociales

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Contrôle fiscal 2008-2010	1 984	
Contribution foncière des Entreprises	1	1
Transaction fiscale	1 930	1 930
IFA 2009 et taxe professionnelle 2009	46	46
Etat charges à payer	3	76
Organismes sociaux	19	13
Total	3 982	2 064
- Dont part à moins d'un an	2 790	674
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	795	795
- Dont part à plus de 5 ans	397	596

Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 1 976 K€

La société SNP Boat Service fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente aux exercices 2007/2009 (2 années) et 2009/2010. Les conséquences financières du contrôle s'élèvent donc à 2 M€. Ces montants n'ont pour le moment pas été mis en recouvrement sur l'exercice 2012/2013. Ceux-ci feront l'objet d'une demande d'étalement sur 36 mois dès réception de l'avis de mise en recouvrement. La société Rodriguez Group étant la société tête de file de groupe intégré, c'est elle qui doit procéder au paiement de l'impôt.

Note 14. Autres Dettes

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Comptes sociétés liées	4 943	11 914
Autres Dettes		
Impôt Société - Groupe (Économies d'impôt - Art.223 CGI)	4 261	3 435
Total	9 204	15 348
- Dont part à moins d'un an	0	0
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	4 261	3 435
- Dont part à plus de 5 ans	4 943	11 914

Dont passif restant à rembourser post-plan : 4 943 K€ (créance intragroupe CAMPER&NICHOLSONS INT.)

Note 15. Autres Achats et charges externes

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Sous-traitances diverses	0	3
Achats matières et fournitures	11	21
Locations	7	7
Assurances	288	288
Rémunérations d'intermédiaires	254	192
Missions & Réceptions	1	0
Autres services extérieurs	31	27
Cotisations	1	3
Annonces & Insertions	0	6
Total	594	547

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 91 K€ sur l'exercice.

Rodriguez Group a vu ses autres achats et charges externes augmenter d'environ 9% sur l'exercice. Il s'agit principalement des prestations des différents intermédiaires (intervenants légaux et conseils), les autres charges restant stables par rapport à l'exercice 2011/2012.

Note 16. Charges de personnel

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Salaires	220	343
Charges sociales	55	107
Total	276	450

Les salaires correspondent uniquement à la rémunération du Président du Directoire.

Après deux ans et demi de mandat, Eric de SAINTDO, Président du Directoire de Rodriguez Group et Président Directeur Général des différentes filiales, a démissionné de ses fonctions de président.

Le 22 Mars 2013, le Conseil de Surveillance a nommé Anne-Lise COLONNA DE LECA Président du Directoire de Rodriguez Group.

Note 17. Résultat financier

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Produit participation groupe		
Autres produits financiers	71	101
Reprise de prov sur titres	2 139	2 033
Différence de changes		
Produits financiers	2 210	2 134
Dotation pour dépréciation des Titres	2 031	1 975
Dotation pour dépréciation des VMP		
Interêts et charges assimilées		
Différences de changes		
Charges financières	2 031	1 975
Résultat financier	179	159

La rémunération des avances consenties entre les sociétés du Groupe s'élève à :

- Autres produits financiers : 70 K€.
- Intérêts et charges assimilées : néant.

Note 18. Résultat Exceptionnel

(En milliers d'euros)	30/09/2013	30/09/2012
Produit cessions éléments cédés		
Reprise de provisions exceptionnelles	0	90
Bonis sur actions propres	3	3
Produits exceptionnels	3	93
Autres charges exceptionnelles de gestion (a)	0	127
Charges exceptionnelles en capital	2	5
Dotations aux dépréciations exceptionnelles (b)	88	0
Charges financières	90	132
Résultat exceptionnel	(88)	(39)

(a) Dont 51 K€ de charges liées à la procédure de Sauvegarde et 74 K€ liés aux contrôles fiscaux des années 2008 à 2010 au 30/09/2012.

(b) Voir note 7

Note 19. Engagements

Rodriguez Group confirme que la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif.

Engagement de retraite :

Au 30 septembre 2013, il n'y a pas d'engagements de retraite relatifs aux droits acquis par les salariés. La société n'a plus de salarié depuis le 31 mars 2012.

Engagements donnés :

- Inaliénabilité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce des sociétés SA Rodriguez Group, SAS G. Rodriguez et SA SNP Boat Service (à l'exclusion du stock et des bateaux immobilisés mis en location), à compter du 07 avril 2010 jusqu'au 07 avril 2020 prononcé par jugement du Tribunal de Commerce de Cannes, sauf clôture anticipée du plan de sauvegarde pour apurement du passif ;

- Les garanties consenties aux termes du protocole conclu avec les banques consistant en la réitération des garanties consenties par Rodriguez Group au profit des banques dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué de 2005. Ces garanties consistent en :
 - (i) un engagement de caution solidaire de Rodriguez Group, aux termes d'un acte de cautionnement solidaire en date du 29 avril 2010,
 - (ii) un nantissement des actions SNP Boat Service et G Rodriguez détenues par Rodriguez Group aux termes d'un acte de nantissement de comptes-titres en date du 29 avril 2010,
 - (iii) un gage de droit luxembourgeois portant sur les actions Camper & Nicholsons International S.A détenues par Rodriguez Group, aux termes d'un acte de gage en date du 29 avril 2010.

Note 20. Litiges

A la date du 30 septembre 2013, la société n'a plus aucun litige en cours.

Note 21. Synthèse des modalités d'apurement du passif

A l'ouverture de la procédure

Conformément à la liste des créances art. L624-1 du C.Com établie le 22 juin 2010 par le mandataire judiciaire et aux différentes transactions intervenues postérieurement, le passif restant à rembourser dans le cadre de la procédure de sauvegarde se décompose de la façon suivante:

(En milliers d'euros)	Comptabilité RODRIGUEZ GROUP	ventilée selon état du mandataire judiciaire			
		Protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	non déclaré
Banques	73		73		
Intragroupes	11 914	11 914			
Provision pour risques et charges	51		55	51	24
Fournisseurs	79				
Dettes fiscales et sociales	1 987		1 987		
Total	14 104	11 914	2 115	51	24

Le passif admis est remboursable en dix annuités de montant égal soit 10% du total admis, chaque annuité étant payable à la date anniversaire du plan de sauvegarde. Les échéances d'avril 2011 et 2012 ont été régulièrement honorées.

Par exception à ce qui précède, le paiement du passif intragroupe est conditionné au complet apurement du passif tiers.

L'essentiel du passif de Rodriguez Group consiste donc en une dette de nature fiscale et sociale, fixée dans le cadre d'une transaction conclue avec l'Administration fiscale.

Au 30 septembre 2013

(En milliers d'euros)	Comptabilité RODRIGUEZ GROUP	ventilée selon état du mandataire judiciaire			
		Protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	non déclaré
Banques	59		59		
Intragroupes	4 943	4 943			
Provision pour risques et charges	0		94		24
Fournisseurs	118				
Dettes fiscales et sociales	1 976		1 976		
Total	7 095	4 943	2 128	0	24

F. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales détenues à + 50 % (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux Propres	Quote part Capital	Valeur Comptable des titres		Prêts et Avances Consentis		Cautions et Avals	Chiffre d'Affaires H.T.	Résultat	Dividendes Encaissés	observation : dépréciation compte courant	Nombre d'actions
				Brute	Nette	Brute	Nette						
SA SNP BOAT SERVICE 06400 CANNES SIREN : 300 774 791	3 693	(158 166)	90	46 441	0	2 411	2 411	0	31 335	(12 716)	0	0	7012 sur 7807
SAS GERARD RODRIGUEZ 06220 GOLFE JUAN SIREN : 350 178 794	40	194	100	164	164	2 512	2 512	0	5 635	1 798	0	0	2500 sur 2500
CAMPER & NICHOLSONS 16 Allée Marconi L-2120 - Luxembourg	775	2 580	100	17 373	17 373	0	0	0	20 349	(3 275)	0	0	999 sur 1000

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES

		FILIALES		PARTICIPATIONS	
		Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus	Brute	46 605	17 373		
	Nette	164	17 373		
Montant des prêts et Avances Accordés	Brute	4 923			
	Nette	4 923			

Montant des Dividendes Encaissés

**VI - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2013**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **RODRIGUEZ GROUP**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Comme indiqué dans la note 19 de l'annexe, votre société est garante des engagements de sa filiale SNP BOAT SERVICE pour le remboursement par cette dernière de son passif bancaire

moratorié, dans le cadre d'un plan de sauvegarde mis en place en 2010. Or l'échéance de ce plan du 31 octobre 2013, supérieure à 8 M€, n'a pu être honorée.

Comme indiqué dans la note 4 de l'annexe, tirant les conséquences de l'inexécution du plan de sauvegarde, le Tribunal de commerce de Cannes, a, dans deux jugements en date du 7 janvier 2014, prononcé la résolution du plan de sauvegarde de votre société et de celui de sa filiale SNP BOAT SERVICE et ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre des deux sociétés, assortie d'une période d'observation de six mois.

Compte tenu de l'importance du passif moratorié et notamment du passif bancaire de près de 116 M€ de la filiale SNP BOAT SERVICE dont votre société est garante, il apparaît que la poursuite des activités de votre société est conditionnée à l'aboutissement des discussions avec les banques créancières dont il est fait mention à la note 4 de l'annexe.

Par ailleurs la poursuite de l'activité commerciale de la filiale SNP BOAT SERVICES et la conclusion de nouvelles ventes sont également dépendantes des solutions qui doivent être trouvées pour restructurer l'endettement du groupe.

Aucun élément définitif d'appréciation ne permet à ce jour de prévoir l'issue de ces discussions avec les banques créancières. Il résulte de cette situation une incertitude significative faisant peser un doute sur la continuité d'exploitation. En cas de dénouement défavorable de cette situation, l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la première partie de ce rapport.

Concernant les informations fournies en application de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consenties en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs au capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Nice,

Le 30 janvier 2014

Les Commissaires aux Comptes

EXCO COTE D'AZUR AUDIT

Christian DORANGE

NOVANCES – DAVID & ASSOCIES

Jean-Pierre GIRAUD